



Assemblée générale

Cinquante-neuvième session

108^e séance plénière

Mardi 28 juin 2005, à 10 heures

New York

Documents officiels

Président : M. Ping (Gabon)

*En l'absence du Président, M. Verbeke (Belgique),
Vice-Président, assume la présidence.*

équipe seront fort utiles pour avancer avec détermination au cours des 10 prochaines années.

La séance est ouverte à 10 h 10.

Point 84 de l'ordre du jour (*suite*)

Mise en œuvre et suivi des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement : dialogue de haut niveau de l'Assemblée générale sur le financement du développement

Rapports du Secrétaire général (A/59/800 et A/59/822)

Notes du Secrétaire général (A/59/826 et A/59/850)

Résumé établi par le Président du Conseil économique et social (A/59/823)

Note du Secrétariat (A/59/855)

Document de séance (A/59/CRP.6)

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Leire Pajin Iraola, Vice-Ministre de la coopération internationale de l'Espagne.

M^{me} Pajin (Espagne) (*parle en espagnol*) : Je voudrais commencer en disant que le rapport du Secrétaire général et le bon travail accompli par son

Je tiens par ailleurs à m'associer à l'intervention de la présidence de l'Union européenne en soulignant la satisfaction et le plein engagement de l'Espagne à l'égard du calendrier ambitieux et des objectifs approuvés sur la lutte contre la pauvreté lors de son dernier Conseil de développement.

Nous avons des objectifs clairs et un calendrier pour les réaliser, et nous savons ce que nous devons faire pour les atteindre. Nous devons ajouter notre engagement et notre responsabilité à un message d'espoir. Il est possible d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. Nous en avons encore le temps, mais les résultats et les actes ne sauraient attendre. Si nous échouons, c'est à juste titre qu'on pourra reprocher aux gouvernements et aux dirigeants de ne pas avoir atteint ces objectifs et de ne pas avoir été à la hauteur des défis de notre époque.

Nous devons donc intensifier nos efforts. Ce que nous avons fait jusqu'à présent n'est pas suffisant. Notre responsabilité en tant que gouvernements est de ne jamais ignorer qu'il faut accroître l'aide publique au développement (APD); améliorer la qualité des investissements dans le développement et accroître la cohérence des politiques publiques qui ont des incidences sur le développement.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



L'Espagne, comme l'a déjà confirmé le Président Zapatero, est fermement déterminée à doubler son APD au cours des quatre prochaines années, atteignant 0,5 % du produit intérieur brut (PIB) en 2008, en vue de parvenir à l'objectif de 0,7 % en 2012.

La quantité, la qualité et la cohérence sont nos principes directeurs. La qualité est assurée par les changements introduits dans notre système de coopération qui place les Objectifs du Millénaire pour le développement au centre de la politique de l'Espagne en matière de développement. À cet égard, nous allons renforcer notre engagement en faveur des pays les moins avancés et, en général, des pays de l'Afrique subsaharienne, vers lesquels nous dirigerons 20 % au moins de notre APD, tout en maintenant et en augmentant le montant actuel de notre aide à l'Amérique latine et à l'Afrique du Nord, en particulier aux pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure).

La pauvreté a de multiples dimensions. Il est indispensable de connaître les niveaux de revenu pour en faire une analyse et pour lancer des initiatives, mais cela ne suffit pas. Nous pensons que nous devons continuer à lutter contre la pauvreté qu'il faut comprendre comme une absence des perspectives, capacités et choix qui seraient nécessaires à une vie décente.

Il ne fait aucun doute que ces capacités et ces perspectives sont en grande partie déterminées par les niveaux de revenu disponible, car ceux-ci conditionnent l'accès aux biens et aux services nécessaires pour maintenir un niveau de vie décent. Néanmoins, du point de vue de la coopération espagnole, nous croyons que l'ensemble des caractéristiques qui définissent la pauvreté ne se limite pas à cette dimension matérielle. Le haut niveau de vulnérabilité et l'autonomisation ou la représentativité insuffisantes des femmes constituent une autre dimension clef de la lutte contre la pauvreté. Les objectifs du Caire sont aujourd'hui encore plus valides qu'il y a 10 ans, et nous ne devons pas relâcher nos efforts dans ce domaine. Il y a encore beaucoup à faire au niveau des Objectifs du Millénaire pour le développement sur la question des femmes et de l'égalité. Nous ne pouvons pas nous satisfaire des résultats actuels. Nous devons faire bien davantage.

À cette dimension, nous devons en ajouter une autre – stratégique – pour éradiquer la pauvreté : la réduction des inégalités entre les pays et à l'intérieur

des pays. Je tiens ici à confirmer l'engagement de la coopération espagnole en faveur des majorités pauvres des pays en développement qui n'ont aucune chance de mener une vie décente. Le Plan directeur de la coopération espagnole (2005-2008) prévoit que 20 % au moins de l'APD seront dirigés vers les secteurs sociaux de base, conformément à l'initiative 20/20.

En même temps, les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) doivent s'engager plus énergiquement en faveur de l'objectif n° 8 et du rôle clef que joue un partenariat mondial pour le développement. Cet engagement doit se manifester au travers d'une politique commerciale internationale plus axée sur les besoins des pays en développement par le biais de mesures plus énergiques et plus généreuses visant à résoudre le problème du surendettement extérieur et de notre grande responsabilité vis-à-vis des générations futures et de la viabilité environnementale de notre planète. En bref, il ne faut pas d'une main encourager le développement et l'entraver de l'autre.

S'agissant de la dette extérieure, l'Espagne veut aller au-delà des obligations que lui imposent les accords internationaux. Nous comptons faire de nouveaux efforts sur la dette extérieure qui transcenderont les obligations bilatérales qui sont les nôtres dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ), et contribuer avec détermination au règlement de la problématique de la dette extérieure de ces pays à l'égard des institutions financières multilatérales.

Nous préconisons donc un partenariat qui accorde la priorité à un dialogue sincère et respectueux entre les pays en vue de rechercher les meilleurs moyens d'éradiquer la pauvreté et qui, de concert avec l'accroissement essentiel des ressources, s'accompagnent d'un engagement renforcé des pays donateurs en faveur d'un développement mondial plus équilibré et plus complet.

Tous ces défis et toutes ces responsabilités doivent trouver dans la société civile un partenaire exigeant et critique, qui partage cependant les objectifs que nous visons. Il y a quelques jours, une manifestation a eu lieu à Madrid en appui aux Objectifs du Millénaire pour le développement, exigeant des gouvernements qu'ils s'acquittent de leurs engagements. C'est là un bon exemple de la

sensibilisation d'une société exigeante sur laquelle il faut compter pour faire des progrès substantiels.

Mon pays va renforcer son engagement en coordination étroite avec les organismes multilatéraux et les partenaires donateurs pour lutter contre la pauvreté et promouvoir le développement humain durable.

Nous continuerons à accroître nos efforts en faveur du développement des pays les moins avancés, mais nous continuerons également à rappeler que nous ne pouvons pas oublier les pays à revenu intermédiaire, en particulier les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, qui eux aussi font face à de graves problèmes de développement et, très souvent, à des risques de régression politique, sociale et économique. Nous sommes conscients de la nécessité de réorienter notre travail et nos priorités dans ces pays, ainsi que de l'importance de renforcer des thèmes tels que la gouvernance, le bon fonctionnement des institutions ou le besoin de procéder à une réforme budgétaire et à une redistribution des richesses.

La lutte contre la pauvreté est, en fin de compte, une obligation morale des gouvernements et un engagement éthique des citoyens. Nous ne pouvons ni détourner nos regards, ni agir de manière timorée : nos résultats ne sauraient attendre.

Le Président par intérim : Je donne à présent la parole à S. E. M. Lyubomir Datzov, Vice-Ministre des finances de la Bulgarie.

M. Datzov (Bulgarie) (*parle en anglais*) : Nous nous réjouissons de la tenue de cette réunion de haut niveau, qui survient à point nommé pour dresser le bilan de l'application du Consensus de Monterrey, renouveler et, si nécessaire, développer les engagements déjà pris dans le domaine crucial qu'est le financement du développement.

Malgré les progrès notables de l'ONU dans la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), il est évident qu'une plus grande volonté politique et davantage de mesures concrètes sont nécessaires pour maintenir cet élan et, comme le Secrétaire général l'a indiqué hier, pour faire de la pauvreté une histoire ancienne. La Bulgarie a toujours considéré le développement économique et social comme la somme des efforts progressifs et cohérents déployés par toutes les parties engagées dans le processus, et non pas comme le résultat de solutions

miracles à court terme. Nous pensons que l'élaboration de bonnes stratégies de développement nationales exige surtout un subtil dosage d'éléments, comme le sentiment de chaque pays d'être partie prenante à son avenir, la pleine mobilisation des ressources nationales, parfois sous-exploitées, et l'appui approprié de la communauté internationale des donateurs.

Hormis l'augmentation de l'aide publique au développement, la communauté internationale envisage de plus en plus de trouver des sources novatrices de financement, comme la facilité de financement internationale entre autres propositions. Nous prenons note avec satisfaction de toutes les initiatives pertinentes à cet égard. Les bénéfices escomptés de ces propositions devraient être soigneusement mis en balance avec les difficultés et obstacles que risquent de poser leur mise en œuvre.

On ne soulignera jamais assez que l'aspect quantitatif du financement du développement va de pair avec la qualité et l'efficacité de l'aide au développement, notamment sur le plan de la capacité d'absorption et de viabilité économique. Comme le montre notre propre expérience, l'adhésion à des réformes profondes du marché, à la démocratie et aux principes de la bonne gouvernance revêt une importance capitale.

Nous considérons qu'aujourd'hui, notre tâche consiste à identifier des méthodes de travail performantes dans le domaine du développement, au-delà des principes généralement acceptés. Qu'il me soit donc permis d'exposer plusieurs exemples de pratiques optimales et d'enseignements retenus des expériences de la Bulgarie et de la région de l'Europe du Sud-Est au cours des 15 dernières années.

Les politiques financières et macroéconomiques saines – grâce, dans le cas de la Bulgarie, aux accords-cadres conclus avec le Fonds monétaire international, aux fonds alloués par la Banque mondiale et à un système de caisse d'émission – se sont révélées être un outil efficace pour atteindre une stabilité financière à long terme et préparer le terrain à une croissance économique durable. La Bulgarie connaît depuis maintenant sept ans une croissance économique annuelle constante de l'ordre de 4 % à 5 %.

Le succès enregistré par notre gouvernement dans la gestion de la dette extérieure a conduit, au cours des 10 dernières années, à la restructuration et à une réduction effective de celle-ci. La Bulgarie est

parvenue à faire tomber sa dette extérieure de 100 % à environ 38 % du produit intérieur brut en mars dernier.

Notre expérience démontre clairement le rôle essentiel d'une gouvernance transparente et performante, de la primauté du droit dans les secteurs judiciaire et économique, ainsi que d'une lutte efficace contre la corruption et la criminalité organisée aux niveaux national et régional.

Il existe une relation directe entre la sécurité, le développement et la prévention des conflits. Un environnement stable, prévisible et non conflictuel attire l'investissement étranger direct. En 2004, le volume de l'investissement étranger direct en Europe du Sud-Est s'est élevé à 5 % du total des produits intérieurs bruts des pays de la région.

Malgré ces chiffres encourageants, il est clair qu'il faut faire davantage. Nous ne devons jamais oublier qu'il est bien plus rentable d'investir dans une infrastructure moderne que de financer des opérations d'établissement et de consolidation de la paix. La coopération transfrontalière régionale et bilatérale fondée sur les secteurs des transports, des télécommunications et de l'énergie, dotés d'infrastructures modernes, offre des garanties et des incitations supplémentaires en vue du développement et de la prospérité.

Pour terminer, nous formons l'espoir que le proche sommet de l'ONU permettra à la dynamique acquise dans la réalisation des objectifs de développement mondial de déboucher sur de nouvelles décisions ambitieuses et originales, nous rapprochant du même coup des nobles Objectifs du Millénaire pour le développement auxquels nous avons tous adhéré.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Mauricio Gómez Lacayo, Vice-Ministre-Secrétaire aux relations économiques et à la coopération, du Ministère des affaires étrangères du Nicaragua.

M. Gómez Lacayo (Nicaragua) (*parle en espagnol*) : Nous avons écouté avec grande attention les déclarations des orateurs précédents sur les perspectives d'avenir de la coopération internationale, les liens de celle-ci avec les Objectifs du Millénaire pour le développement et les mécanismes de financement internationaux que nous devons perfectionner pour parvenir à accroître le niveau de vie

de la population, principal indicateur de développement qui doit guider nos travaux.

Nous nous sommes penchés sur cette question lors des différentes réunions de suivi de la Conférence de Monterrey, dans le cadre du Conseil économique et social, et des Forums de haut niveau de Rome et Paris pour renforcer ensemble l'efficacité de l'aide au développement; au cours de ces forums, tant les donateurs que les pays bénéficiaires ont manifestement admis le manque d'efficacité et de résultats de la coopération et se sont déclarés disposés à revoir leurs méthodes et à opérer dans l'intérêt des plus démunis. Car, en fin de compte, c'est pour eux que sont envisagés, formulés et mis en œuvre les programmes et projets de coopération.

Je voudrais souligner que, pour le Nicaragua, pays bénéficiaire net de la coopération, la qualité de l'aide publique au développement est la condition clef du succès des différents points du Consensus de Monterrey. Depuis cette tribune, nombre de pays ont confirmé et renouvelé l'engagement de porter leur coopération à 0,7 % de leur produit national brut. Pourtant, ce dont nous sommes davantage soucieux, c'est de la qualité de la coopération et de la manière dont les ressources sont utilisées. Nous avons besoin que les ressources soient utilisées d'une façon plus efficace, rationnelle et productive et que cela ait plus d'incidences directes sur le développement durable des pays concernés dans les domaines social et économique.

Nos pays conduisent des programmes en faveur de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté, en partenariat avec le Fonds monétaire international. Ils fixent des plafonds pour l'investissement public et les dépenses courantes, rendant parfois le principe de l'additionnalité inapplicable. Je répète ce que le Nicaragua a déclaré dans d'autres enceintes. Au cours du quart de siècle écoulé, notre pays a reçu plus de 20 milliards de dollars, soit, en valeur nominale, plus que ce que l'Europe a reçu du Plan Marshall après la Deuxième Guerre mondiale. Et pour quels résultats?

Afin de comprendre la raison de cet échec retentissant, nous devons analyser la situation des pays bénéficiaires, les méthodes et la philosophie qui sous-tendent la coopération fournie par la communauté des donateurs, ainsi que les activités en faveur du développement conduites par l'ensemble des acteurs de

la société civile et du secteur privé des pays concernés. À mon sens, s'agissant du développement, nous nous sommes tous engagés dans la mauvaise direction.

Le Nicaragua et d'autres pays ont assumé le contrôle et la direction s'agissant d'élaborer des plans nationaux de développement et de concevoir des instruments qui garantissent l'efficacité et la transparence. Nous avons besoin que la communauté internationale agisse de même si nous voulons atteindre l'un des objectifs les plus importants de ce processus : le partage équitable des responsabilités.

C'est dans cet esprit que nous avons pris une part active aux réunions de suivi de Monterrey, comme les Forums de haut niveau de Rome et de Paris, ainsi qu'aux activités conduites avec la plus grande compétence par le Comité d'aide au développement de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques.

Nous avons beaucoup réfléchi aux déclarations de bonne volonté qui ont été faites. À présent, nous disposons d'une valeur ajoutée avec l'ensemble des objectifs et indicateurs énoncés dans la résolution qui a été adoptée pendant le deuxième Forum de haut niveau pour renforcer ensemble l'efficacité de l'aide au développement, tenu à Paris. Toutefois, le Nicaragua considère que c'est à nous, les pays, de mettre en place – avec la communauté des coopérants, la société civile et le secteur privé – des mécanismes de développement à impact rapide fondés sur des accords concrets, si nous voulons progresser dans la prise en charge, l'harmonisation et l'alignement de la coopération, en fonction des priorités des pays bénéficiaires.

Le Nicaragua a présenté un plan national de développement axé sur la croissance économique, au moyen d'investissements dans le secteur privé et dans l'infrastructure économique, afin de viabiliser l'investissement et le coût social à moyen et long termes et partant, de diminuer la dépendance par rapport aux ressources externes. Nous devons parvenir à un meilleur équilibre entre l'investissement dans les secteurs sociaux pour atteindre les Objectifs du Millénaire, et l'investissement dans les secteurs productifs, grâce auxquels nous sommes capables de faire face à ces obligations par nos propres moyens, en accroissant les revenus fiscaux et en favorisant une redistribution plus équitable de ces revenus.

Nous pouvons démontrer que la coopération peut fonctionner, engendrer une croissance économique et

permettre ainsi l'élimination de la pauvreté, mais nous avons besoin de renouveler les engagements du partenariat actuel pour le développement. Face au monde actuel, il est nécessaire de progresser radicalement dans notre façon de coopérer pour le développement.

Dans le domaine de la remise de la dette, on a enregistré des progrès notables dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, mais il reste bien davantage à faire pour rendre tolérable une dette qui équivaut à 150 % des exportations. Nous saluons avec satisfaction l'annonce faite par les pays membres du Groupe des Huit de leur intention d'annuler à terme 100 % de la dette multilatérale. Le Nicaragua avait quant à lui obtenu progressivement une remise de 72,8 % de sa dette. Nous avons besoin de davantage de critères quant aux détails et aux procédures à suivre pour que cela puisse se concrétiser à plus court terme. De même, nous notons avec une certaine surprise que la Banque interaméricaine de développement n'est pas incluse dans les principaux créanciers multilatéraux de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Concernant la remise de la dette, nous aimerions également souligner qu'une fois que ces annonces ont été faites au sujet de nouvelles réductions, des rumeurs sont réapparues quant à la réduction des ressources supplémentaires consacrées à la coopération. Je répète que nous ne sollicitons pas, pour l'instant, de ressources supplémentaires mais une coopération de plus grande qualité, en montants stables et prévisibles.

Je voudrais également examiner conjointement les questions de l'investissement privé et du commerce. Avec la mondialisation et le processus d'ouverture des échanges, il est fondamental d'améliorer l'investissement public et, notamment, l'aide publique au développement, dans les pays bénéficiaires nets de la coopération extérieure. Nous devons mieux cibler l'investissement public et la qualité des ressources extérieures afin d'encourager le commerce et l'investissement de façon plus équitable.

Les traités de libre-échange sont porteurs de débouchés importants – il faut tirer parti au maximum – mais également de problèmes qu'il faut réduire au maximum. Cela n'est possible qu'en orientant les ressources de façon à augmenter la compétitivité dans les pays, à créer un milieu propice au développement autonome et à éliminer ainsi les

inégalités internes et les disparités qui subsistent encore, sur le plan interne comme entre les pays.

En ce qui concerne la rubrique relative aux structures intérieures, évoquée dans le Consensus de Monterrey, je voudrais aborder le sujet de la gouvernance. Pour pouvoir gouverner, nous devons pouvoir contrôler la destination de nos propres ressources et de la coopération extérieure. Si nous n'avons pas la maîtrise du cycle des projets de coopération et de leurs unités de mise en œuvre, nous ne pouvons gouverner certains des secteurs du pays et donc, le pays dans son ensemble. Nous ne pouvons mener à bien notre travail juridique institutionnel s'il existe des structures parallèles qui faussent les capacités nationales, au lieu de les renforcer. De même, il faut investir dans le domaine de la gouvernance, et notamment dans l'état de droit et dans le respect des droits et des obligations contractuels. Il faut investir dans les institutions nationales. Le sujet même de l'accès aux services publics doit être considéré comme une question relative aux droits de l'homme. Si nous ne parvenons pas à canaliser correctement ces ressources, nous n'honorons pas nos objectifs, puisque nous n'en tirons pas les bénéfices possibles, tout en installant la mauvaise gouvernance.

Trois ans après la signature du Consensus de Monterrey, le Nicaragua est en mesure d'affirmer qu'il a déployé les plus grands efforts pour respecter les engagements pris. Nous voulons travailler de concert, dans un nouveau partenariat pour le développement aux engagements clairs et concrets en matière d'harmonisation et d'alignement des ressources extérieures, avec tous les acteurs, dont la société civile et le secteur privé. Nous avons besoin de l'appui résolu et de la participation de tous pour atteindre cet objectif.

Le Président par intérim : Je donne à présent la parole à S. E. M. Pedrag Boskovic, Vice-Ministre des affaires étrangères de la Serbie-et-Monténégro.

M. Boskovic (Serbie-et-Monténégro) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole à cette importante réunion au nom de la Serbie-et-Monténégro, qui s'intéresse particulièrement aux processus de réforme en cours.

Je saisis cette occasion pour me féliciter une fois de plus du rapport final du Projet Objectifs du Millénaire, intitulé « Investir dans le développement – Plan pratique pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement » (A/59/727) – dit

« rapport Sachs » – et le rapport du Secrétaire général intitulé « Dans une liberté plus grande : développement, sécurité et respect des droits de l'homme pour tous » (A/59/2005). Au vu des recommandations récentes du Secrétaire général, nous comptons que 2005 sera l'année phare pour mobiliser la communauté internationale en vue de l'amélioration radicale de la vie des pays en développement et de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement d'ici 2015.

Nous engageons tous les États à faire preuve de la volonté politique qui s'impose pour mettre en œuvre le programme de développement de Doha et d'ici 2006. Nous souscrivons à l'obligation d'accroître l'efficacité du Fonds de solidarité mondial, mis en place par le Sommet mondial pour le développement durable.

La Serbie-et-Monténégro appuie pleinement et soutient par ses efforts la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire, qui vise à améliorer le niveau de vie de la population et à accélérer le développement. Les principaux critères, à cet égard, seraient une participation active au commerce international et des apports plus importants d'investissements étrangers. Au nombre des conditions requises pour atteindre les objectifs fixés se trouvent le développement de l'infrastructure – y compris les routes, les docks, les systèmes d'alimentation en eau et en énergie, les télécommunications, les écoles et les hôpitaux ; la mise en place de nouvelles technologies et d'une politique de l'environnement, etc.

Nous appuyons l'initiative présentée dans le rapport Sachs en vue d'améliorer la qualité de l'aide et d'en accroître l'impact. L'expérience montre que l'efficacité de l'aide est maximale quand elle est fournie en quantités suffisantes et correctement répartie. Les pays développés doivent consacrer leur assistance avant tout aux pays qui ont fait la preuve de leur détermination à mettre en œuvre des réformes de leur système économique et politique, à ouvrir leur économie et à combattre la corruption.

Nous appuyons les recommandations concernant l'accroissement par les pays industrialisés, d'ici 2015, de leur aide publique au développement d'un dixième de point – soit de 0,44 à 0,54 % du produit national brut. Les pays donateurs doivent accélérer la mise en œuvre des objectifs à long terme en atteignant l'objectif de 0,7 % d'ici 2015.

Nous considérons comme très importantes les recommandations du rapport Sachs concernant l'accroissement de l'aide aux pays qui progressent vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement dès 2005. La Serbie-et-Monténégro est l'un de ces 68 pays. En outre, les pays développés doivent fixer des délais pour l'accroissement de l'APD et doivent atteindre l'objectif de 0,15 à 0,20 % de leur produit national brut en aide publique au développement aux pays les moins avancés. La Serbie-et-Monténégro souscrit aux positions de l'Union européenne concernant l'initiative visant à trouver de nouvelles sources de financement du développement, la prise en compte des nouveaux mécanismes de financement du développement et la définition pour 2009-2010 d'objectifs adaptés en matière d'APD.

Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement, le Gouvernement de la République de Serbie a mis en place en octobre 2004 un groupe de travail chargé du suivi de la réalisation des objectifs fixés dans la Déclaration du Millénaire. Un groupe d'experts nationaux spécialisés dans la santé, l'éducation, les politiques sociales, la protection de l'environnement et le développement de partenariats mondiaux a élaboré, avec l'appui important de l'ONU, un bilan de la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement en Serbie.

En République du Monténégro, la réalisation des OMD dépendra de l'intégration à l'Union européenne, de l'harmonisation de ses lois avec celles des États modernes, de la réduction de la pauvreté, du renforcement des processus démocratiques, de leur insertion ou du retour des réfugiés et de la coopération régionale. Le Gouvernement de la République du Monténégro a défini ses objectifs de développement stratégiques et a fixé un programme de réformes économiques dans le cadre du programme national de réformes économiques, conformément à la stratégie de réduction de la pauvreté, alors que le rapport sur la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement au Monténégro est en cours de préparation.

Je saisis cette occasion pour rappeler que la Serbie-et-Monténégro a appuyé pleinement les processus préparatoires à la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale à sa soixantième session, qui doit se dérouler en septembre. En souhaitant que celle-ci soit couronnée de succès, la

Serbie-et-Monténégro continuera de déployer ses plus grands efforts pour faire de la coopération internationale en faveur du développement un des thèmes centraux de l'Organisation des Nations Unies.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole à S. E. M Ana Hrastović, Vice-Ministre des finances de Croatie.

M^{me} Hrastović (Croatie) (*parle en anglais*) : C'est un grand plaisir et un privilège que de prendre la parole à ce Dialogue de haut niveau sur le financement du développement organisé au moment opportun ici, à New York, où nos chefs d'État et de gouvernement se réuniront en septembre afin de faire le bilan de la Déclaration du Millénaire. La Croatie s'est pleinement associée à la déclaration qui a été prononcée hier par le représentant du Luxembourg au nom de la présidence de l'Union européenne, je ne vais donc pas répéter les observations qui ont été faites. Je soulignerai simplement quelques points supplémentaires qui, dans la perspective de la Croatie, méritent que l'on s'y attache, principalement parce que ce sont des enseignements que nous avons tirés de notre expérience et dont nous aimerions à ce stade faire part aux autres pays.

La Croatie fait partie des pays dont on juge très probable qu'ils réaliseront spécifiquement tous leurs Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Il est important de noter que les OMD sont très proches des objectifs que nous essayons d'atteindre dans le cadre de notre propre stratégie économique. Cette stratégie est conforme aux mesures que nous devons adopter sur la voie de l'accession à l'Union européenne et elle est, par ailleurs, appuyée par les programmes que nous avons élaborés avec les institutions de Bretton Woods. Le premier enseignement tiré des progrès réalisés en matière d'OMD est la nécessité pour le pays d'exercer nettement son contrôle.

Deuxièmement, ce contrôle, renforcé par la mobilisation de toutes les ressources nationales et par une coopération et une cohérence étroites des politiques entre les partenaires de développement, revêt une importance cruciale. Notre stratégie économique, détaillée dans le premier programme économique de préaccession de la Croatie, que nous avons soumis à la Commission européenne en décembre de l'année dernière, est dans la logique du programme en matière de politiques appuyé par l'accord de confirmation du Fonds monétaire international, et la politique

macroéconomique générale sera également appuyée par différentes mesures structurelles qui seront renforcées par la Banque mondiale. Le principal pilier de notre programme est l'ajustement fiscal nécessaire pour limiter la vulnérabilité extérieure et l'augmentation du ratio dette extérieure/produit national brut de la Croatie. Parallèlement, notre programme vise à accroître la transparence et à améliorer la gestion financière du Gouvernement et du secteur public dans son ensemble et à accélérer les réformes structurelles principales, y compris les réformes du système judiciaire, du secteur de la santé et de l'administration publique. Ce programme devrait avoir un impact positif sur le climat des activités commerciales, en aidant à attirer un investissement étranger direct non seulement dans les secteurs privatisés, mais également dans les secteurs non privatisés, et en facilitant l'activité du secteur privé à moyen terme. Après tout, le but de ces réformes et des politiques économiques déjà mentionnées est d'ouvrir la voie à un accroissement du potentiel de croissance de la Croatie, à la réalisation des OMD, en même temps qu'elles nous rapprocheront de l'accession à l'Union européenne. Pour conclure sur ce deuxième enseignement, nous sommes convaincus que la meilleure façon de réaliser les OMD est d'intégrer les OMD propres à un pays aux stratégies économiques nationales et de les appuyer encore davantage avec les programmes des partenaires de développement.

Le troisième enseignement tiré est la nécessité de coordonner les politiques au niveau national. En Croatie, le Ministère des affaires étrangères et de l'intégration européenne a reçu pour mission de suivre le processus des OMD et d'agir en tant que partenaire principal du Programme des Nations Unies pour le développement dans la mise en œuvre des activités liées aux OMD. Ma présence ici aujourd'hui, en tant que représentante du Ministère des finances, montre clairement la bonne coopération qui existe entre les ministères et l'importance que notre pays attache à la réalisation effective des OMD. La stratégie économique du Gouvernement est élaborée principalement avec l'entière coopération interorganismes de tous les acteurs.

Avant d'arriver à mes observations finales, je souhaiterais saisir cette occasion pour appuyer l'amélioration des processus et des capacités au niveau des pays afin de renforcer la voix des pays en développement, cela sans oublier les économies en

transition car elles ont souvent été omises des délibérations récentes et même des discours qui ont été prononcés ces deux derniers jours. Un renforcement des capacités dans les économies et les pays en transition, comme la Croatie elle-même, est important pour appuyer notre engagement actif dans le domaine du développement international et notre participation active en tant qu'actionnaires des institutions de Bretton Woods et non pas seulement en tant qu'emprunteurs.

Je souhaiterais souhaiter à nous tous présents ici, aujourd'hui et hier, de réussir dans nos activités futures de réalisation des OMD et de préparation du sommet de septembre. J'espère que nos expériences communes et les conclusions auxquelles nous parvenons seront également reflétées dans le document final du sommet de septembre.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole à S. E. M. George Gyan Baffour, Vice-Ministre des finances et de la planification économique du Ghana.

M. Gyan Baffour (Ghana) (*parle en anglais*) : Le nouveau concept du développement consacré dans le Consensus de Monterrey fournit à la fois un cadre positif et l'impulsion voulue pour que les pays en développement poursuivent la mise en œuvre de politiques de développement économique et social responsables et pour que les pays développés complètent ces efforts en fournissant leur appui et en contribuant tant moralement que financièrement aux stratégies de réduction de la pauvreté des pays en développement. À l'heure de la mondialisation, ne peuvent que travailler ensemble si nous voulons obtenir les résultats envisagés dans l'agenda de développement international.

Le Sommet du Millénaire n'aurait pas pu se tenir à un moment plus opportun pour le Gouvernement de la République du Ghana. Les objectifs et cibles convenus à cette réunion justifient et valident, tout à la fois, les initiatives de développement que nous poursuivons depuis la fin des années 80, avec l'appui de nos partenaires de développement. Les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), ainsi que les recommandations du Consensus de Monterrey, comprennent et saisissent l'essence même des stratégies et des politiques contenues dans notre cadre de développement, la Stratégie ghanéenne de réduction de la pauvreté.

Je souhaiterais parler brièvement des initiatives de développement national que le Gouvernement ghanéen poursuit en réponse à l'agenda mondial de développement, et des résultats modestes mais positifs obtenus à ce jour.

En matière de réduction de la pauvreté, le Ghana a bien avancé en réduisant le pourcentage élevé de Ghanéens vivant en dessous du seuil de la pauvreté, tombé de 52 % en 1992 à 42 % en 1997, et en le réduisant encore à 35 % en 2003. L'accès aux services sociaux de base a également marqué une certaine amélioration. Davantage d'enfants en âge d'être scolarisés vont à l'école, comme le montrent les gains modestes obtenus dans le taux de scolarisation brut dans les écoles primaires, qui est passé de 75,7 % en 1999 à 79,5 % en 2002, puis à 81,1 % en 2003. Des données en provenance des trois régions les plus défavorisées du pays indiquent que le taux de scolarisation des filles s'accroît plus rapidement que celui des garçons, ce qui suggère que des progrès sont enregistrés en matière d'élimination des disparités entre les sexes dans l'éducation.

Des gains modestes ont également été enregistrés dans la fourniture d'eau potable à la population, comme le prouve le fait que le pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable est passé de 37 % en 2000 à 44 % en 2002.

En ce qui concerne la santé, les gains sont moins encourageants. Les taux de mortalité infantile, des enfants de moins de cinq ans et maternelle sont tous en hausse.

Je mentionne ces statistiques non pas pour brosser un tableau sombre et négatif de nos efforts de développement mais pour souligner le fait que sur cette planète mondialisée, l'appui continu – et, en fait, accru – des pays développés est nécessaire si nous souhaitons véritablement accomplir des progrès.

Dans sa recherche d'une croissance économique soutenue et de la réduction de la pauvreté, le Gouvernement du Ghana met l'accent sur la démocratie, la bonne gouvernance, la transparence et la lutte contre la corruption, la primauté du droit ainsi que le respect des droits de l'homme, en tant que fondements essentiels d'un développement durable. Les élections libres et régulières qui ont caractérisé les 12 dernières années de gouvernement démocratique illustrent la nouvelle voie démocratique dans laquelle notre pays s'est engagé.

Dans le domaine de la bonne gouvernance, nous nous sommes soumis au Mécanisme d'évaluation intra-africaine et nous nous attendons à recevoir une évaluation positive. Sur le plan législatif, certaines lois fondamentales ont récemment été promulguées pour garantir l'existence d'un environnement porteur à la fois pour le secteur privé et pour les investisseurs externes. Parmi celles-ci figurent au premier plan la loi sur les achats publics, la loi d'administration financière et la loi portant création d'une agence d'audit interne. D'autres initiatives visent à protéger la population et promouvoir la transparence, par exemple l'abrogation de la loi sur le délit de diffamation et les amendements apportés au code pénal.

Cette brève synthèse de quelques-uns des défis auxquels le Ghana est confronté dans son développement et des mesures prises pour les relever donne une indication très claire de notre grand besoin de voir appliquer le Consensus de Monterrey, et particulièrement les mesures relatives au financement de notre agenda pour le développement. Dans ce contexte, nous nous félicitons des mesures prises récemment par certains pays développés pour augmenter leur aide au développement, et nous remercions tout particulièrement les pays qui ont déjà atteint ou dépassé – ou qui se sont engagés à le faire –, l'objectif de 0,7 % de leur produit intérieur brut.

Nous sommes aussi reconnaissants à nos partenaires pour le développement de l'annulation à 100 % de la dette envers les principales institutions multilatérales, qui a été accordée à certains pays dont le Ghana, et annoncée le 11 juin 2005 par le Groupe des Huit. Nous espérons que les autres pays africains bénéficieront aussi de la même mesure. En effet, le Consensus de Monterrey, associé aux recommandations formulées par la Commission pour l'Afrique, souligne le fait qu'il n'y a aucune raison qui justifie que le développement doive continuer à connaître un tel retard. Il faut une action conjointe et complémentaire de la part tant des pays développés que des pays en développement, pour mettre en œuvre ces deux ensembles de recommandations. Un élément capital de ce partenariat est un vigoureux appui de la communauté internationale aux organisations panafricaines et régionales, notamment l'Union africaine et la Banque africaine de développement, ainsi qu'aux initiatives telles que le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et le Mécanisme d'évaluation intra-africaine.

Pour de nombreux pays en développement comme le Ghana, le principal obstacle à la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement ne relève pas de leur contrôle. Pour sa part, le Ghana a adopté des stratégies de développement et suivi les conseils donnés par les institutions financières multilatérales et d'autres partenaires pour le développement l'incitant à libéraliser et restructurer son économie. Mais nos efforts en vue du développement restent soumis à des contraintes. La principale contrainte qui limite la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement est l'absence d'un système commercial mondial efficace pour nos produits agricoles, qui comptent parmi nos principales exportations.

Tant que les pays développés n'auront pas pleinement libéralisé leurs marchés en réduisant leurs droits de douane élevés et en éliminant les barrières non tarifaires, les pays en développement continueront de n'avoir qu'un accès réduit aux marchés des pays riches. En particulier, l'élimination des subventions agricoles aux agriculteurs des pays riches aurait une incidence positive considérable sur le développement dans les pays pauvres.

Pour terminer, je suis fermement convaincu que si nous nous mettons d'accord sur des stratégies en vue d'appliquer les recommandations contenues à la fois tant dans le Consensus de Monterrey que dans le rapport de la Commission pour l'Afrique, l'agenda mondial pour le développement progressera à un rythme beaucoup plus rapide, apportant des gains significatifs pour le développement de chacun d'entre nous.

Le Président par intérim : Je donne la parole à S. E. M. Rubén Ramírez, Vice-Ministre des affaires économiques et de l'intégration auprès du Ministère des affaires étrangères du Paraguay.

M. Ramírez (Paraguay) (*parle en espagnol*) : J'aimerais tout d'abord rendre hommage au travail réalisé jusqu'à présent en vue de concrétiser les engagements souscrits dans le cadre du Consensus de Monterrey de mars 2002. Nous nous associons à la déclaration faite par le Ministre des affaires étrangères de la Jamaïque au nom du Groupe des 77 et la Chine, ainsi qu'à celle que va prononcer le représentant de la République démocratique populaire lao au nom du Groupe des pays en développement sans littoral.

Le Paraguay reconnaît qu'aux termes du Consensus de Monterrey, les pays en développement ont la responsabilité principale de mobiliser leurs ressources nationales pour le financement de leur développement. Dans ce but, nous mettons en œuvre des mesures de renforcement de la gouvernance, de lutte contre la corruption et de réorientation des revenus de l'État. Parallèlement, toutefois, nous jugeons indispensable de pouvoir compter sur l'assistance requise pour le développement – en temps utile, à des conditions favorables et sans conditionnalités – pour renforcer la mobilisation des ressources internes et réaliser les investissements de base nécessaires à notre développement.

Lorsque nous nous sommes réunis à Monterrey en mars 2002 et que nous avons adopté le Consensus de Monterrey, tous les pays en développement étaient convaincus que cet instrument représentait le moyen idéal, et même indispensable, pour lutter contre la pauvreté et pour permettre à nos peuples d'accéder légitimement à un meilleur niveau de vie, compatible avec la dignité humaine. Nous disions alors que les résultats de cette Conférence n'étaient que le début d'une longue route que nous, pays développés et pays en développement, devons suivre ensemble. Toutefois, nous sommes encore loin d'avoir atteint cet objectif. Il suffit pour s'en convaincre de se référer au dernier rapport de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, qui s'intitule « Les Objectifs du Millénaire pour le développement vus depuis l'Amérique latine et les Caraïbes ». Dans sa section sur les constatations et conclusions, le rapport signale que la pauvreté dans notre région reste très élevée : « 96 millions d'habitants de L'Amérique latine et des Caraïbes vivent dans des conditions d'extrême pauvreté, sur les 222 millions de pauvres que compte la région; ils représentent respectivement 18,6 % et 42,9 % de la population totale. » Ceci indique clairement que le fossé entre les deux groupes de pays continue de s'élargir, sans que se soit présenté à ce jour un scénario clair pour corriger les facteurs de base qui empêchent de nombreux pays en développement de surmonter le problème de la pauvreté.

Nous savons qu'en complément des efforts nationaux, l'aide publique au développement devra jouer un rôle plus décisif. Nous sommes encouragés par les efforts déployés en vue d'atteindre l'objectif de 0,7 %, déjà atteint par certains des pays développés; nous avons la certitude que les pays qui ne l'ont pas

encore atteint seront en mesure d'annoncer leurs calendriers de réalisation de cet objectif.

Nous sommes conscients du fait que, pour le développement durable des économies de petite taille et vulnérables, telles que celles des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement, différents types d'actions s'imposent pour infléchir la trajectoire vers une conquête des limitations structurelles. Il faut par exemple à ces économies un accès ample et sans restriction aux marchés internationaux pour ces économies. Cela permettrait de créer une source durable pour répondre à nos besoins de financement et mettrait en place le scénario adéquat pour que l'investissement étranger direct joue un rôle plus important dans l'accroissement de la productivité.

Le Consensus de Monterrey a affirmé que le commerce est la source la plus importante de financement du développement. Cependant, à ce jour, ni la participation des pays en développement au commerce mondial ni les bénéfices qu'ils en ont tirés n'ont été très impressionnants, parce que les barrières commerciales et les distorsions des échanges, par exemple sous la forme de subventions et de l'aide interne, retardent le développement de nos pays. Cette situation est particulièrement grave dans le cas des pays en développement sans littoral, à cause des coûts de transport élevés que ces pays doivent assumer pour faire parvenir leurs produits aux principaux marchés internationaux.

Conformément au mandat du Groupe de pays en développement sans littoral, le Paraguay sera le siège de la première réunion de ses ministres du commerce, les 9 et 10 août prochain. L'objectif de la réunion sera de préparer la participation active du Groupe à la prochaine conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui se tiendra à Hong Kong en décembre.

L'accent sera mis sur la facilitation du commerce afin de préciser et d'élargir les aspects pertinents des articles V, VIII et X de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce de 1994. Nous comptons que les pays développés et en développement appuieront ces mesures, qui visent à surmonter les obstacles au développement.

De même, nous voudrions souligner qu'au cours de la récente réunion sommet au tenue à Asunción le 20 juin dernier, les chefs d'État ont exprimé leur

profonde satisfaction devant la décision définissant l'intégration et le fonctionnement du Fonds pour la convergence structurelle du MERCOSUR. Ce Fonds contribuera à réduire les déséquilibres structurels existants entre les pays membres, à promouvoir la compétitivité et la cohésion sociale, en particulier pour les régions et les pays les moins avancés du MERCOSUR. Nos dirigeants ont également exprimé leur engagement de progresser dans la réalisation du Plan d'action d'Almaty pour les pays en développement sans littoral.

Nous remercions le Secrétaire général de son rapport très détaillé et ciblé sur la mise en œuvre du Consensus de Monterrey dans une perspective régionale, et nous souscrivons à ses observations.

Le Président assume la présidence.

Pour terminer, nous voudrions exprimer l'espoir que l'issue de la présente séance plénière et des tables rondes contribuera à assurer le succès du Sommet de septembre et à surmonter efficacement les difficultés existantes dans les domaines du développement et de la sécurité.

Le Président : Je donne à présent la parole à S. E. M. Aloukèo Kittikhoun, chef de la délégation de la République démocratique populaire lao.

M. Kittikhoun (République démocratique populaire lao) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, je voudrais commencer par vous remercier de l'occasion qui m'est donnée de faire part de nos vues sur la question du financement du développement, alors que nous approchons de la Réunion plénière de haut niveau qui se tiendra en septembre 2005. Nous estimons que ce sera une réunion à la fois fort opportune et pertinente, car elle apportera une contribution importante à cet événement pour ce qui est du financement du développement aux fins d'atteindre les objectifs de développement arrêtés sur le plan international, notamment ceux qui sont énoncés dans la Déclaration du Millénaire.

Nous remercions le Secrétaire général de ses rapports complets et analytiques, qui mettent en relief les progrès réalisés ces deux dernières années et les tâches à accomplir dans le prolongement du Consensus de Monterrey.

Nous souscrivons à la déclaration prononcée par la Jamaïque, Président du Groupe des 77 et la Chine, qui a présenté un bilan détaillé de l'application du

Consensus de Monterrey et des propositions visant à réaliser de nouveaux progrès dans ce processus.

Le financement du développement demeure un facteur indispensable à la croissance socioéconomique soutenue des pays en développement. C'est particulièrement vrai pour les pays en développement sans littoral. Si la mobilisation des ressources nationales s'est améliorée dans de nombreux pays en développement, les efforts déployés par les pays en développement sans littoral sont toutefois encore loin d'être suffisants, malgré les bonnes politiques nationales mises en place. Cela est essentiellement dû à l'absence d'une croissance économique substantielle et au déclin de plus en plus net de l'investissement étranger direct.

Pour que les pays en développement sans littoral surmontent les contraintes financières et humaines et progressent dans la poursuite de leurs objectifs de développement, y compris les Objectifs du Millénaire pour le développement, ils devraient donc bénéficier d'un appui à la fois efficace et effectif de la communauté des donateurs sans qu'il leur soit imposé aucune conditionnalité ni de procédures complexes.

Dans ce contexte, nous appelons la communauté internationale, en particulier les pays et les organismes donateurs, à accroître l'aide publique au développement et à faciliter des flux plus importants de l'investissement étranger direct vers les pays en développement sans littoral afin de nous permettre de répondre à nos besoins spécifiques en développement. Notre Groupe se félicite de l'initiative prise par l'Union européenne de fixer des objectifs afin d'honorer l'engagement pris – consacrer 0,7% du produit intérieur brut à l'APD d'ici à 2015. Nous espérons que d'autres membres de la communauté internationale feront de même en temps voulu.

Comme le sait l'Assemblée générale, les pays en développement sans littoral restent à la traîne et marginalisés au sein du système commercial mondial du fait du coût élevé de leurs transports, qui résulte de l'absence d'accès territorial à la mer, de l'éloignement par rapport aux marchés mondiaux, d'une mauvaise infrastructure de transport et des lourdeurs liées au passage des frontières. À l'heure actuelle, les dépenses engagées par les pays en développement sans littoral dans les services de transport et d'assurance, en pourcentage du total des recettes de l'exportation, sont en moyenne le double de celles des pays en

développement pris dans leur ensemble et le triple de celles des pays développés. Cela interdit aux pays en développement sans littoral de récolter les fruits du système commercial international et de s'intégrer aux grands courants économiques régionaux et mondiaux.

Nous espérons donc voir un système commercial multilatéral ouvert, équitable, fondé sur des règles et axé sur le développement servir de moteur au développement économique mondial. À cet égard, nous soulignons qu'il importe de conclure le cycle de négociations de Doha sur le développement en 2006 au plus tard, comme cela a été demandé par les dirigeants du Sud dans la Déclaration de Doha et le Plan d'action de Doha. Dans le même esprit, nous voudrions réitérer notre appel pour que les négociations actuelles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur l'accès aux marchés des produits agricoles et non agricoles accordent une attention spéciale aux produits d'intérêt particulier pour les pays en développement sans littoral, comme stipulé dans le Programme d'action d'Almaty.

Nous appelons également à la mise en œuvre pleine et effective du Consensus de São Paulo adopté par la onzième Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED) en 2004 et des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, qui, entre autres choses, reconnaissent les pays en développement sans littoral des petits pays vulnérables et soulignent qu'il convient de poursuivre activement, comme le prévoit le programme de travail de Doha, l'examen des questions liées au commerce des petits pays vulnérables et la formulation de réponses à ces questions en vue d'intégrer davantage ces pays dans le système commercial multilatéral, en tenant compte des besoins particuliers des pays en développement sans littoral au sein d'un nouveau régime mondial de coopération en matière de transport en transit entre pays en développement sans littoral et pays en développement de transit.

En outre, il convient de nous féliciter que la facilitation du commerce s'inscrit dans le prochain cycle de négociations. Cet élément revêt une importance particulière, car les pays en développement sans littoral ont à franchir d'autres postes frontières qui augmentent les coûts de transaction et découragent le commerce. Des mesures efficaces visant à faciliter le commerce contribueraient beaucoup à remédier aux coûts élevés des transactions commerciales à la charge

des pays en développement sans littoral du fait qu'ils sont désavantagés sur le plan géographique.

Bien que les pays en développement sans littoral aient pris un bon départ s'agissant d'assurer le suivi et la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty depuis son adoption à la Conférence d'Almaty en 2003, il reste encore beaucoup à faire pour le concrétiser. Au vu des difficultés et des obstacles auxquels font face les pays en développement sans littoral, le Programme d'action d'Almaty ne deviendra pas une réalité sans une assistance financière et technique adéquate de la communauté internationale. À cet égard, nous demandons à toutes les parties prenantes, en particulier à la communauté des donateurs, de garder l'état d'esprit qui régnait à Almaty et d'honorer leurs engagements respectifs concernant la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty.

Nous souhaiterions souligner encore une fois qu'il importe de veiller à ce que la réalisation de tous les autres engagements convenus au niveau international, y compris les engagements pris dans le cadre de la Déclaration du Millénaire, du Consensus de Monterrey, du Plan de mise en œuvre de Johannesburg, de la coopération Sud-Sud, etc., vienne compléter les efforts faits par les pays en développement sans littoral pour concrétiser le Programme d'action d'Almaty.

Le Président : Je donne à présent la parole à S. E. M. Hector Muñoz, Président de la délégation chilienne.

M. Muñoz (Chili) (*parle en espagnol*) : Le Consensus de Monterrey sur le financement du développement avait appelé à tenir une session extraordinaire de haut niveau de l'Assemblée générale comme mécanisme de suivi et d'évaluation des engagements pris alors.

Aujourd'hui plus que jamais, il faut renforcer le multilatéralisme, et passer de la phase de l'évaluation et du diagnostic à celle de la mise en œuvre des engagements pris lors des principaux sommets et conférences des Nations Unies dans le domaine économique et social.

Il faut s'acheminer vers un ordre mondial plus juste et plus équitable, en particulier en Amérique latine, région qui connaît le plus grand niveau d'inégalité pour ce qui est de la répartition du revenu et dont 44 % de la population vit à divers niveaux de

pauvreté. Il faut donc transformer les aspirations au développement en une réalité tangible.

Dans ce contexte, le Chili a participé dès le départ aux initiatives de lutte contre la faim et la pauvreté, de concert avec l'Algérie, l'Allemagne, le Brésil, l'Espagne et la France pays avec lesquels nous avons défini un certain nombre de mécanismes novateurs destinés à générer des flux additionnels et complémentaires pour l'aide publique au développement. Nous estimons qu'il s'agit là d'un effort créatif et sincère qui correspond aux activités du système des Nations Unies et qui a abouti à un ensemble de formules et d'options qui répondent aux aspects technique et économique de chacun de ces mécanismes novateurs. En conséquence, chacun d'entre eux pourra être mis en œuvre conformément aux calendriers et aux exigences techniques et institutionnelles qu'exige son exécution.

La Déclaration du Millénaire définit clairement les objectifs à atteindre d'ici à 2015. Le Consensus de Monterrey et le Plan de mise en œuvre de Johannesburg établissent les processus et les responsabilités à assumer pour qu'il y ait une action concertée, globale et cohérente aux niveaux national, régional et international.

Il a été démontré que les ressources traditionnelles sous la forme d'une aide au développement à laquelle affecter 0,7 % du produit intérieur brut des pays développés, ne sont pas suffisantes – même dans le cas hypothétique et certes souhaitable où cet objectif serait atteint – pour financer les tâches nécessaires à la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés.

Le Groupe technique établi par l'Action internationale contre la faim et la pauvreté a identifié de nouvelles sources de ressources pour le développement – non pas sous la forme de nouvelles institutions, mais par le biais du renforcement et de l'amélioration de l'action de l'ensemble des instruments du système des Nations Unies.

Par ailleurs, dans le cadre de ces efforts, la communauté internationale doit contribuer à la formulation de politiques publiques centrées, cohérentes et techniquement viables. La bonne gouvernance, la lutte contre la corruption, le respect de l'état de droit et des lois, le développement économique et social et la promotion de la démocratie et du respect des droits de l'homme doivent être

considérés comme des atouts publics essentiels à la promotion du bien-être économique et social.

Dans ce contexte, le Chili réaffirme la nécessité de renforcer et d'améliorer les mécanismes d'action et les politiques favorables à une interaction positive entre le secteur privé et l'ensemble des divers protagonistes sociaux du développement économique et social de nos pays.

Dans le contexte multilatéral, il faut également arriver à une conclusion rapide et fructueuse du cycle de Doha de l'Organisation mondiale du commerce. Nous aimerions voir se consolider un système de commerce international aux règles clairement définies, équitables et cohérentes, et nous souhaiterions que soient éliminées les pratiques qui faussent les échanges commerciaux, génèrent une concurrence déloyale et affectent les termes de l'échange et l'accès aux marchés.

Nous sommes favorables à un dialogue et à une action concertée en vue de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement, conscients de la valeur propre à chaque vision. Nous avons la volonté politique de contribuer à résoudre les problèmes liés à la mondialisation afin que ses bénéficiaires soient répartis de manière plus équitable pour que tous les pays aient le sentiment de faire partie de ce processus. Personne ne doit être écarté ou exclu des fruits de la mondialisation. Nous devons donc incorporer de nouveaux concepts relatifs à l'assistance et à la coopération, notamment par exemple une assistance triangulaire et de troisième génération et un accès à de nouvelles technologies. Il faut également nous placer dans la perspective de l'efficacité de l'aide, de l'exercice effectif des responsabilités des bonnes pratiques et du contrôle national.

Le Chili participe à ces efforts en vue de contribuer à améliorer les processus de la mondialisation et à en corriger les faiblesses par le biais d'efforts conjoints, quel que soit le poids politique ou économique de chaque pays. Enfin, nous assumons avec force et conviction nos responsabilités pour ce qui est de la mise en œuvre et, nous l'espérons, de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Le Président : Je donne à présent la parole à S. E. M. Zhang Yishan, Président de la délégation chinoise.

M. Zhang Yishan (Chine) (parle en chinois) : Ma délégation s'associe à la déclaration faite par le représentant de la Jamaïque au nom du Groupe des 77 et la Chine.

Le développement est impossible sans ressources financières. Le Consensus de Monterrey a établi une feuille de route claire et complète du financement du développement, et la communauté internationale a accompli à cet égard un travail exploratoire approfondi. Toutefois, nous ne sommes pas encore passés des paroles aux actes.

Pendant que nous nous livrons à des discussions interminables sur le financement, il y a, dans le monde, un milliard de personnes qui vivent avec moins d'un dollar par jour, 150 millions d'enfants en âge d'être scolarisés qui ne vont pas à l'école dans les pays en développement, et 15 millions d'enfants de moins de 5 ans qui souffrent de malnutrition. En outre, chaque minute qui s'écoule pendant que nous parlons, 21 enfants de moins de 5 ans meurent prématurément et 11 personnes sont emportées par le VIH/sida, le paludisme ou la tuberculose.

Il ne fait aucun doute qu'un financement approprié permettrait de sauver des millions de vies et de changer le destin de milliards d'individus. À présent, ce dont nous avons besoin, c'est de passer à l'action, rien d'autre. Ce n'est qu'en renforçant la volonté politique à travers les partenariats et en traduisant en actes les consensus et engagements que l'on parviendra à atteindre à l'échelle mondiale les objectifs de développement adoptés par la communauté internationale, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Nous avons tous l'obligation de prendre des mesures de vaste portée afin de mobiliser toutes les forces disponibles et de lever suffisamment de fonds pour éliminer la pauvreté et viser le développement universel. Le rapport du Secrétaire général (A/59/822) et les autres documents pertinents résument les propositions avancées lors des récents forums internationaux sur le financement du développement. Ils contiennent un grand nombre d'idées dignes d'intérêt. Nous espérons que ces dialogues et échanges de vues déboucheront sur un consensus et sur des résultats concrets.

Aujourd'hui, la tâche la plus urgente pour financer le développement consiste à combler le trou financier. Voilà plusieurs dizaines d'années que, pour

des raisons historiques et autres, les pays en développement n'arrivent pas à surmonter leurs difficultés financières. À cela s'ajoutent l'insuffisance des ressources financières nationales et la non-exécution des promesses d'aide financière internationales. C'est pourquoi le déficit de développement perdure. Aux prises avec la pauvreté, nombre de pays en développement, en particulier les pays africains et les pays les moins avancés, ne disposent pas des ressources essentielles pour l'infrastructure nationale, les services sociaux et la gestion publique. Dans certains pays, le service de la dette absorbe des ressources précieuses, qui autrement seraient affectées au développement. Il est primordial de résoudre ces problèmes. Le Plan Marshall a bien aidé l'Europe à se relever après la guerre. Nous sommes donc en droit de penser qu'une forte hausse de l'aide internationale contribuera à revitaliser les pays en développement.

Alors que les pays en développement continuent de mobiliser leurs ressources intérieures, d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies nationales de développement et d'élimination de la pauvreté, la communauté internationale est tenue d'accompagner ces efforts en fournissant une aide financière accrue.

Premièrement, il faudrait accroître sensiblement le niveau de l'aide publique au développement (APD). Cinq pays européens ont atteint leur objectif-cible en la matière et l'Union européenne a fait un pas décisif en fixant un échéancier à cette fin. Il s'agit d'une initiative très importante. Nous espérons que d'autres pays développés suivront cet exemple et atteindront rapidement leurs objectifs-cibles.

Deuxièmement, il faudrait étendre et amplifier l'annulation et la réduction de la dette. Nous applaudissons à la décision des ministres des finances des pays membres du Groupe des Huit d'annuler la dette de 18 pays pauvres lourdement endettés. Nous espérons qu'il sera décidé d'alléger la dette d'autres pays lourdement endettés de façon à dégager des ressources financières leur permettant de satisfaire à leurs urgents impératifs de développement.

Troisièmement, il faudrait promouvoir des modes novateurs de financement. Nous saluons les mesures ambitieuses prises par diverses parties en vue de mettre en place un mécanisme de financement novateur en complément de l'APD. Nous attendons avec grand intérêt la réalisation du projet-pilote de la Facilité de

financement internationale, qui, nous l'espérons, permettra d'acquérir une expérience utile pour mettre au point des dispositifs de financement plus étendus.

Quatrièmement, il faudrait créer un mécanisme de surveillance. Nous sommes favorables à la mise au point d'un mécanisme destiné à intensifier la surveillance des mesures de suivi prises dans le domaine du financement du développement, de façon à garantir qu'une APD de qualité soit distribuée en temps voulu.

Sur le long terme, la condition clef du financement du développement est d'accroître la capacité d'autofinancement des pays en développement et de diversifier leurs moyens de financement. La tâche sera longue et laborieuse. Pour épauler les pays en développement, la communauté internationale doit prendre des mesures dans les deux domaines suivants. Premièrement, il est nécessaire d'aider les pays en développement à renforcer davantage leurs capacités et institutions, ce qui implique un appui humain et intellectuel. Deuxièmement, il importe d'instaurer un environnement extérieur favorable et, surtout, un système économique international équitable, ce qui implique un appui technique et relatif à la politique à mener.

Concernant le renforcement des capacités, les pays en développement ont, ces dernières années, accompli des progrès sans précédent dans les réformes structurelles, l'instauration de la primauté du droit, l'amélioration de la gestion, la lutte contre la corruption, la participation publique et la promotion de partenariats entre les secteurs public et privé. La communauté internationale y attache une très grande importance et a offert un large concours. Cependant, les efforts internationaux actuellement déployés pour aider les pays en développement à renforcer leurs capacités et institutions sont trop dispersés et, dans certains cas, s'accompagnent de conditionnalités qui exercent une pression préjudiciable sur les pays bénéficiaires. Les organismes internationaux et les pays donateurs devraient prêter une oreille attentive aux vues des pays bénéficiaires et adapter leurs programmes de renforcement des capacités aux besoins réels et aux spécificités nationales de ces pays. Les pays en développement devraient être incités à comparer leurs expériences et pratiques, afin de tirer les enseignements de leurs expériences mutuelles.

La création d'un cadre extérieur favorable et le règlement des problèmes systémiques des pays en développement exigent, selon nous, d'abandonner les concepts dépassés et de faire preuve d'un esprit d'équité et d'égalité.

Premièrement, nous pensons que la communauté internationale devrait prendre pleinement conscience des difficultés propres aux pays en développement dans le processus de mondialisation. Ils devraient être autorisés à élaborer leurs politiques en fonction de leur situation nationale et bénéficier d'une latitude suffisante à cet égard. En les traitant avec arrogance, ou ne fera qu'exacerber leurs difficultés.

Deuxièmement, les pays devraient resserrer leur coopération et favoriser les flux d'investissement étranger direct à destination des pays en développement. Alors que les pays en développement sont résolus à rendre leur environnement intérieur plus favorable à l'investissement, la communauté internationale, et en particulier les pays développés, a quant à elle le devoir et l'obligation de créer des conditions propices et favorables aux flux d'investissement étranger direct vers les pays en développement. En outre, les pays et les organisations internationales concernées devraient s'employer conjointement à resserrer le contrôle des flux financiers internationaux et à réduire les risques financiers.

Troisièmement, il faudrait fortement encourager l'utilisation des échanges commerciaux comme mode de financement. La communauté internationale devrait bâtir un système commercial multilatéral qui soit équitable, non sélectif et fondé sur des règles. Elle devrait, en particulier, prendre des mesures précises et appropriées pour faciliter les exportations des pays en développement. À cet égard, il est essentiel de s'élever contre les pratiques des pays qui recourent au protectionnisme commercial pour contrer les avantages comparatifs des pays en développement. Nous espérons que le cycle de Doha sera axé sur le développement, qu'il mettra l'accent à titre prioritaire sur les préoccupations des pays en développement, comme les problèmes liés à l'application, les subventions aux produits agricoles ainsi que le traitement spécial et différencié, et qu'il s'achèvera prochainement.

Quatrièmement, il faudrait accroître la participation des pays en développement dans la prise des décisions économiques de portée internationale.

Les failles des systèmes et règlements internationaux constituent des obstacles majeurs pour les pays en développement en quête de moyens de financement appropriés. Cette situation doit être redressée. Nous espérons que les pays en développement adopteront une attitude plus ouverte et prendront des mesures efficaces pour permettre aux pays en développement de participer à part entière et sur un pied d'égalité au processus décisionnel.

Depuis quelques années, le Gouvernement chinois élabore et mène une politique macroéconomique judicieusement conçue en fonction de la situation nationale, tout en s'attachant à renforcer l'état de droit, à encourager la concurrence, à revitaliser les entreprises, à favoriser les marchés de capitaux, à consolider le système financier, à exploiter le potentiel privé d'épargne et d'investissement et à améliorer sa capacité de réaction aux risques financiers. En dépit des progrès accomplis, nous continuons d'affronter un grand nombre de difficultés et d'obstacles. Nous voulons travailler aux côtés de tous les autres pays dans le but d'augmenter, à travers des expériences ambitieuses et des réalisations concrètes, le niveau des fonds disponibles pour le développement et, ce faisant, d'atteindre les objectifs de développement adoptés par la communauté internationale au bénéfice de tous les peuples.

Le Président : Je donne à présent la parole au représentant du Brésil.

M. Sardenberg (Brésil) : Trois ans après l'adoption par nos chefs d'État et de gouvernement du Consensus de Monterrey, nous nous réunissons à nouveau pour examiner où nous en sommes dans la réalisation de nos engagements. Le nouvel esprit de partenariat créé à Monterrey engage l'ensemble de la communauté internationale dans le processus de développement. Ce Dialogue de haut niveau nous donne l'occasion de réaffirmer les engagements pris dans le Consensus de Monterrey et de souligner notre participation au processus lancé par la Conférence de Monterrey.

La question que nous devons nous poser aujourd'hui est la suivante : quelles sont nos réalisations jusqu'à présent? Je commencerai en parlant pour le cas du Brésil. Au niveau national, nous avons conjugué des politiques macroéconomiques rationnelles avec de solides programmes sociaux. Nous avons pratiqué une politique de discipline fiscale, évité

l'inflation et adopté des mesures pour stimuler la croissance économique. Mais nous avons également mis en place notre programme « Faim zéro », dont ont bénéficié déjà des millions de personnes, en particulier dans les régions les plus pauvres du pays, et qui comprend des interventions sur le plan non seulement de la nutrition, mais également de l'éducation, de la santé, de l'assainissement et du logement. Certes, beaucoup reste à faire mais nous maintenons le cap, convaincus que nous sommes sur la bonne voie.

Au niveau international, le Brésil s'est efforcé de maintenir la promotion du développement au sommet de l'ordre du jour international. Nous estimons à cet égard que l'aide publique au développement (APD) représente une priorité absolument primordiale, surtout pour les nombreux pays en développement qui n'ont pas accès à d'autres sources de financement. Il semble donc impératif que les pays donateurs réalisent l'objectif prévu en consacrant 0,7 % de leur produit intérieur brut à l'APD.

Le Brésil s'est également efforcé de mettre en pratique le constat fait à Monterrey quant à l'intérêt de trouver des sources innovantes de financement. À cette fin, le Brésil, avec le Chili et la France, a lancé le programme Action contre la faim et la pauvreté, auquel se sont associés par la suite l'Espagne, l'Allemagne et l'Algérie. En septembre 2004 à New York, lors d'une réunion convoquée par le président Lula et à laquelle ont participé plus de 50 autres chefs d'État et de gouvernement, nous avons adopté la Déclaration de New York, avec le soutien de plus de 100 pays.

Pour assurer le suivi de cette réunion, le Groupe technique sur les mécanismes innovants de financement continue d'élaborer des propositions visant à augmenter la quantité de ressources mises à la disposition des programmes de développement et à assurer une meilleure prévisibilité des versements de l'aide. Au nombre de ces propositions, citons : des mesures visant à réduire le coût des envois de fonds des émigrants, un prélèvement sur les transactions financières, une taxe sur le commerce des armes, des méthodes de lutte contre l'évasion fiscale, de nouveaux types de contributions volontaires et privées, une taxe sur les billets d'avion et l'utilisation des droits de tirages spéciaux pour le développement.

Le travail effectué sur les envois de fonds d'émigrés montre l'intérêt d'une démarche multilatérale qui pourrait permettre d'en réduire le coût

et de faciliter ces transferts. Dans cette optique, le Groupe technique prépare une proposition qui pourrait servir de point de départ à des consultations élargies au sein de l'ONU.

Nous sommes également déterminés à poursuivre l'étude de la question des taxes sur les transactions financières appliquées à l'échelon national et coordonnées à l'échelon international. Contrairement à l'objectif de la « taxe Tobin » d'origine, notre objectif n'est pas de nous ingérer dans le fonctionnement des marchés. Nous avons souligné notre intention d'éviter toute distorsion du marché. Par conséquent, le prélèvement sur les transactions, bien que très faible, afin de ne pas engendrer, justement, de distorsion du marché, a un grand potentiel comme source de revenus pour le développement.

Toutes les propositions présentées par le Groupe technique suivent une démarche pragmatique, dans le sens où elles n'exigent pas la création d'une nouvelle organisation : elles peuvent être mises en œuvre dans le cadre de la coopération internationale au sein des institutions actuelles.

Le Brésil attache également une grande importance à la coopération entre les pays en développement et a mis sur pied des programmes avec des pays d'Amérique latine, des Caraïbes et d'Afrique, ainsi qu'avec le Timor-Leste, dans un vaste éventail de domaines. Dans le domaine de la santé, par exemple, le Brésil a proposé une coopération technique sur la prévention et le traitement du VIH/sida; dans les domaines de l'éducation et de la formation, nous avons envoyé des spécialistes aider d'autres pays en développement. On ne saurait trop insister sur l'importance de la coopération Sud-Sud. C'est une question qui mérite un examen plus approfondi, car elle constitue un moyen important d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Les institutions financières internationales devraient, ainsi, envisager la création de mécanismes financiers spécifiques à l'appui de cette coopération.

Concernant, toujours, la coopération Sud-Sud, un succès récent a été obtenu avec le lancement d'un nouveau cycle de négociations sur le Système global de préférences commerciales au sein de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, lors de la réunion qu'elle a tenue au Brésil l'année dernière. Cette initiative est conforme au constat général sur l'intérêt, pour les pays en développement,

d'envisager de réduire les obstacles commerciaux entre eux.

Une analyse de ce qu'a fait la communauté internationale pour atteindre les engagements de Monterrey donnerait certainement des résultats mitigés. D'une part, il y a eu des annonces prometteuses dans les domaines de la dette extérieure et de l'aide publique au développement. La réduction de la dette et l'augmentation de l'APD permettront aux pays bénéficiaires de consacrer plus de ressources à la promotion du développement et à la lutte contre la faim et la pauvreté. À cet égard, néanmoins, nous devons garder à l'esprit deux principes du Consensus : premièrement, les dispositifs d'allègement de la dette doivent éviter d'imposer un fardeau injustifiable aux autres pays en développement et deuxièmement, les ressources consacrées à l'allègement de la dette ne doivent pas être soustraites aux sommes consacrées à l'APD.

D'autre part, certaines des grandes directives du Consensus de Monterrey n'ont malheureusement pas été mises en pratique. Un exemple en est le renforcement de la participation des pays en développement dans les mécanismes de prise de décision des instances internationales. Aucun progrès n'a été enregistré non plus dans le domaine du commerce, en dépit des questions soulevées à la Conférence et qui présentent un intérêt particulier pour les pays en développement : subventions, mesures antidumping, libéralisation des échanges pour les produits agricoles, crêtes tarifaires et progressivité des droits de douane, et traitement spécial et différencié, pour n'en citer que quelques-uns. Nous comptons que ces questions seront prises en considération lors des prochaines réunions de l'Organisation mondiale du commerce, en particulier lors de la conférence ministérielle qui se tiendra à Hong Kong à la fin de l'année.

La Conférence internationale sur le financement du développement a examiné simultanément des questions traitées auparavant de façon séparée, telles que le commerce, l'endettement, les investissements, l'aide publique au développement et les questions systémiques. De plus, la Conférence a permis à toutes les parties prenantes – gouvernements, organisations internationales, organisations non gouvernementales et secteur privé – d'associer leurs efforts pour le lancement d'un nouveau partenariat. Depuis l'adoption du Consensus de Monterrey, certains progrès ont été

enregistrés. Néanmoins, la plupart des tâches restent malheureusement encore à accomplir. Le message est donc clair : maintenons actif ce partenariat et redoublons d'efforts.

Le Président : Je donne à présent la parole au représentant de la Fédération de Russie.

M. Denisov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La Russie attache une grande importance à la coordination des efforts internationaux pour le suivi de la Conférence internationale sur le financement du développement et des questions connexes.

Le rôle central dans ce processus est, à notre avis, joué par le mécanisme intergouvernemental du Dialogue de haut niveau sur le financement du développement, de l'Assemblée générale.

Nous pensons que ce Dialogue de haut niveau devrait continuer à améliorer la coordination des activités des organisations et des États Membres dans le domaine du développement et des politiques monétaires et commerciales afin d'éliminer la pauvreté, d'assurer une croissance économique régulière et un développement durable et de créer un système économique mondial équitable.

Nous pensons que l'objectif premier du Dialogue, en tant qu'élément du processus préparatoire au sommet 2005, est de créer un cadre pour examiner les problèmes du financement du développement dans le contexte de l'examen des progrès réalisés dans l'application de la Déclaration du Millénaire, de stimuler un débat de fond sur des initiatives concrètes dans ce domaine en vue de régler les problèmes socioéconomiques urgents et de fournir ainsi une base solide aux décisions qui seront prises en septembre.

Dans l'esprit de Monterrey, nous pensons qu'il est nécessaire de concentrer nos efforts conjoints sur l'identification de mécanismes de financement pour le développement qui soient efficaces, viables et équilibrés. La communauté internationale dispose déjà d'une série d'outils puissants, comme le potentiel des entreprises, les investissements nationaux et étrangers, le commerce, les emplois de fonds des migrants, etc. Nous sommes convaincus que toutes ces possibilités doivent être étudiées soigneusement et utilisées pleinement.

Nous pensons que les mesures proposées par le Secrétaire général dans son rapport sur la Réunion plénière de haut niveau de 2005 sont pertinentes et

qu'elles cherchent à accroître l'efficacité de l'aide au développement et à l'aligner sur les besoins des pays bénéficiaires, conformément à leurs stratégies nationales de développement.

L'allègement de la dette, en particulier en faveur des pays pauvres très endettés, dans le cadre de l'initiative pertinente du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, constitue une source importante de mobilisation des ressources pour la réalisation des objectifs de développement et le règlement des problèmes sociaux.

La Russie, avec ses partenaires du Groupe des Huit, offre une aide multiforme à ce groupe de pays. À cet égard, je souhaiterais souligner notre appui général à l'initiative adoptée récemment à une réunion des Ministres des finances du Groupe des Huit, d'annuler immédiatement la dette de 18 des pays les plus pauvres, pour une somme totale d'environ 40 milliards de dollars.

La Russie reconnaît pleinement les besoins particuliers de l'Afrique en matière de développement et elle en tient compte dans ses activités internationales. Cette année, la Russie a l'intention d'annoncer l'annulation d'une dette de 2,2 milliards de dollars en faveur des États africains les plus pauvres, sur une base bilatérale dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. En chiffres absolus, la Russie est l'un des pays les plus pressés à annuler la dette des pays les plus pauvres.

Cependant, nous pensons que l'annulation de la dette en soi, sans la mise en œuvre de politiques financière et budgétaire efficaces et de réformes structurelles et sans le renforcement des institutions publiques ou l'amélioration du climat en matière d'investissements dans les pays les plus pauvres, ne nous permettra pas d'atteindre les résultats espérés. La pratique montre que l'augmentation continue des niveaux de crédit, même si l'intention est des plus généreuses, et l'annulation constante des dettes accumulées envoient le mauvais message aux pays débiteurs. Le moment est venu de repenser le problème et de mettre au point de nouveaux mécanismes financiers pour régler le problème de la dette, qui ne débouchent pas sur une accumulation de l'endettement.

Nous appuyons les dispositions du Consensus de Monterrey visant à ce qu'incombent à chaque pays en développement la responsabilité première de son propre développement et le financement de sa stratégie

de développement national à l'aide, principalement, de ses propres ressources. De façon générale, nous appuyons l'appel lancé à examiner à plus long terme la possibilité d'employer des mécanismes de financement novateurs pour le développement, dans le respect de l'esprit et de la lettre de Monterrey.

À notre avis, l'utilisation de la Facilité de financement internationale qui est proposée et d'autres initiatives, en particulier l'idée d'un impôt international, en tant qu'outil permettant d'élargir l'aide au développement à l'échelle mondiale, devrait se faire à titre strictement volontaire et être appliquée seulement aux pays qui considèrent que ces mécanismes sont acceptables, à ce stade, sur le plan de la législation nationale et des capacités économiques.

De l'avis de la délégation russe, l'élargissement du commerce international et son assise sur une base plus équitable créeront des possibilités supplémentaires pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement tels que formulés dans la Déclaration du Millénaire. À cet égard, nous appuyons l'appel lancé à conclure rapidement le cycle de négociations commerciales internationales de Doha de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Si nous considérons l'avenir, nous pensons qu'en fin de compte il faudra veiller à créer des conditions d'accès aux marchés mondiaux des biens et services stables, prévisibles et non discriminatoires pour tous les participants au commerce international, y compris pour les pays en transition qui ne font pas encore partie de l'OMC, tout en maintenant l'aide au développement comme un des objectifs principaux du cycle de négociations.

Comme chacun sait, la Russie mène à l'heure actuelle des négociations en vue de son adhésion à l'OMC. Dans ce contexte, nous sommes prêts à remplir les obligations qui vont de pair avec le niveau de développement de l'économie russe, en tenant compte de ses particularités structurelles qui correspondent au niveau des obligations assumées par d'autres membres de l'OMC. L'accession de la Russie à l'OMC devrait se faire en suivant les conditions normales et ne devrait pas servir de plate-forme expérimentale à des idées et à des concepts qui sont encore débattus au sein de l'Organisation elle-même, par exemple ce que l'on nomme les questions de Singapour.

La Russie contribue véritablement à la libéralisation du commerce international en réduisant

ses taxes à l'importation et en appliquant un régime de préférence spécial aux importations en provenance de nombreux pays en développement, principalement du groupe des pays les moins avancés. En ce qui concerne les biens en provenance de ces pays, nous n'appliquons pas de contingents à l'importation et nous n'avons pas non plus introduit de mesures antidumping, compensatoires ni de mesures particulières de protectionnisme. La Russie se félicite de la mise en place par d'autres pays d'un régime commercial comparable, favorable aux pays les moins avancés, en réponse à l'appel lancé par le Sommet du Millénaire.

Le Président : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Asim Arar, Chef du Département des affaires économiques multilatérales au Ministère des affaires étrangères de la Turquie.

M. Arar (Turquie) (parle en anglais) : Ma délégation s'est alignée sur la déclaration prononcée par le représentant du Luxembourg au nom de l'Union européenne. Cependant, étant donné l'importance de la question, je souhaiterais aborder brièvement quelques points complémentaires.

Le Consensus de Monterrey est important, car il constitue une réponse mondiale pour faire face aux difficultés redoutables que représente le financement du développement. Il offre une bonne base pour accomplir la tâche difficile de réduire la pauvreté et de générer la croissance. La pauvreté est le principal obstacle à vaincre sur la voie d'un système économique international équitable, car elle résulte d'un niveau inégal de production et d'une répartition du revenu inégale entre les pays. En dépit de tous les efforts positifs et remplis d'optimisme aux niveaux national et international pour éliminer la pauvreté, le fossé entre les pays développés riches et les pays en développement pauvres s'élargit et les inégalités économiques et sociales persistent.

La responsabilité première des États en développement est d'élaborer une stratégie globale de développement national se concentrant sur la réduction de la pauvreté. Une telle stratégie est supposée établir le cadre juridique et mettre en place les mécanismes financiers efficaces requis pour mobiliser les ressources nationales en faveur du développement. La véritable mise en œuvre d'une telle stratégie et sa révision régulière sont aussi importantes que son élaboration.

Les pays développés, tout comme les pays en développement, ont la responsabilité commune de mobiliser les ressources internationales en faveur du développement durable. Cette responsabilité partagée requiert la participation des États développés à la conception d'un système de financement international favorable au développement pour veiller à ce que les pays en développement bénéficient également du flux mondial d'investissement étranger direct. Cependant, pour attirer ces investissements, il est important que les pays en développement mettent en œuvre des principes de bonne gouvernance et de primauté du droit, et qu'ils créent une base juridique forte pour des institutions favorables au marché. Malheureusement, aucune des deux parties n'a encore complètement rempli ces conditions dans le cadre de leur responsabilité conjointe.

L'une des conditions nécessaires pour le financement du développement est qu'il y ait une coopération technique et financière efficace entre les pays en développement, les institutions internationales et les pays développés. Il est important que ce type de coopération et d'assistance renforce la capacité des pays en développement de mettre en œuvre des politiques de développement viables à long terme. En d'autres termes, les pays en développement ont besoin qu'on les aide à s'aider eux-mêmes. En outre, il est capital que soient tenus les engagements relatifs à l'accroissement de l'aide publique au développement et que cette aide parvienne rapidement à ceux qui sont dans le besoin.

L'expérience nous a appris qu'une aide bien ciblée est particulièrement bénéfique pour les pays en développement. Les débats en cours sur l'efficacité de l'aide représentent un autre pas positif vers la prise de décisions concernant la route à suivre. Il est clair qu'il faut davantage d'aide, notamment pour le renforcement des capacités.

L'accroissement de la dette extérieure est certainement un corollaire négatif de cette aide indispensable. La Turquie estime que les pays très endettés méritent une attention particulière. Nous pensons que la communauté internationale est capable de trouver une formule qui permette d'annuler la dette sans menacer la stabilité des institutions financières internationales.

Le commerce international a un rôle central à jouer pour promouvoir, encourager et appuyer les

activités liées au développement. La Turquie appelle de ses vœux un achèvement rapide des négociations en cours au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). La Conférence ministérielle de l'OMC à Hong Kong représentera un jalon majeur dans les négociations sur le Programme de Doha pour le développement. Si nous ne parvenons pas à faire de la Conférence ministérielle de Hong Kong un succès, nous risquons de mettre en péril l'ensemble du Programme. Le résultat des négociations de l'OMC devrait assurer la création d'un système commercial international équitable. Toutefois, les concessions à accorder aux pays les moins avancés dans les règlements de l'OMC devraient prendre en compte les besoins particuliers et la balance commerciale fragile des pays en développement.

J'aimerais terminer ma déclaration en soulignant l'importance du rôle joué par l'environnement externe dans les économies des pays en développement. Quels que soient les efforts déployés par les pays en développement pour mettre en place une bonne gouvernance, garantir la primauté du droit et appliquer des politiques de liberté des échanges, un environnement mondial instable et des déséquilibres économiques dans les principales économies – ultérieurement corrigés – se traduisent par des chocs externes accrus dans le monde en développement. Il faut se rappeler qu'en l'absence de stabilité au niveau mondial, aucune politique, aussi bonne soit-elle, ne sera en mesure de produire le développement durable.

Le Président : Je donne la parole à M. Hamid Hareb Al-Habsi, représentant des Émirats arabes unis.

M. Al-Habsi (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Au nom de la délégation des Émirats arabes unis, j'aimerais souhaiter un plein succès à cette importante réunion. J'aimerais également m'associer à la déclaration prononcée au nom du Groupe des 77 et la Chine, qui présente des propositions susceptibles de favoriser le développement durable au niveau international.

Malgré les recommandations importantes adoptées par nos chefs d'État et de gouvernement à la Conférence de Monterrey en 2002, à propos de l'insuffisance des ressources consacrées au financement des programmes de développement dans les pays en développement, notamment dans les plus pauvres d'entre eux, les récents rapports et statistiques ne font état que d'un léger accroissement de l'aide au

développement fournie à ces pays. Cette situation a eu une incidence négative sur les conditions de vie dans le tiers monde, qui depuis des décennies souffre de la pauvreté, de la faim, du chômage, des maladies contagieuses et de la dégradation de l'environnement. Par ailleurs, le problème de la dette extérieure et le déclin constant du produit national brut de ces pays les ont conduits à une marginalisation encore plus marquée, avec un approfondissement du fossé économique, social et technologique qui les sépare des pays du Nord. Ces facteurs ne leur laissent d'autre part que des possibilités plus réduites d'offrir à leurs populations d'accéder à une vie décente.

Les Émirats arabes unis ont toujours appliqué une politique étrangère stable, fondée sur la fourniture d'une aide au développement substantielle aux pays en développement, sous la forme de dons, d'aides et de prêts à des conditions de faveur et non assortis de conditionnalités. Cette assistance a dépassé 3,5 % de notre produit national brut ces dernières années.

Les Émirats arabes unis déplorent l'insuffisance de la mise en œuvre des engagements souscrits par les pays développés à la Conférence de Monterrey en ce qui concerne l'augmentation de l'aide publique et non publique destinée au financement des programmes de développement dans les pays en développement. Nous attendons donc avec intérêt les importantes décisions qui doivent être prises au sommet du Groupe de Huit, en Écosse, le mois prochain.

Dans ce contexte, les Émirats arabes unis tiennent à souligner combien il est important de renforcer la volonté politique de la communauté internationale s'agissant d'élaborer une stratégie claire et intégrée pour le financement du développement, qui réponde aux deux préoccupations majeures suivantes.

La première préoccupation concerne l'engagement des institutions financières internationales et des pays développés d'allouer 0,7 % du produit national brut à l'aide publique au développement destinée aux pays en développement, les pays les moins avancés en recevant entre 0,15 % et 0,20 %. Un aspect de cette préoccupation est qu'il faut aussi assurer que l'accès à l'aide ne soit pas assorti de conditionnalités, et mettre en place un système d'échanges commerciaux multilatéraux fondé sur l'égalité entre pays. Entre autres choses, ce système devrait chercher à ouvrir les marchés internationaux aux produits en provenance des pays en

développement, attirer l'investissement étranger et le capital, et promouvoir l'emploi de technologies modernes à des fins pacifiques.

La seconde préoccupation concerne l'engagement pris par les Gouvernements des pays en développement d'assumer leurs responsabilités principales, notamment celle de mobiliser l'investissement étranger pour financer des programmes de développement, conformément aux recommandations adoptées par une série de conférences sur la coopération Sud-Sud. La dernière de ces conférences, qui s'est tenue à Doha (Qatar), appelait les pays du Sud à adopter des plans nationaux de réforme de leurs institutions financières et sociales. La même conférence a également lancé un appel en faveur de la coopération régionale, notamment dans le domaine des échanges de compétences, du développement des ressources financières et humaines, de l'expansion du secteur privé et des accords bilatéraux et régionaux visant à promouvoir l'investissement dans la finance, l'industrie et la technologie.

Nous espérons que cette importante réunion aboutira à un consensus qui nous permettra d'accroître les ressources disponibles pour le financement du développement durable au niveau international. Nous espérons aussi pouvoir explorer les moyens de créer des mécanismes de coordination entre l'Organisation des Nations Unies et d'autres institutions internationales multilatérales chargées des questions financières et économiques – notamment la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et l'Organisation mondiale du commerce – afin de renforcer leur rôle dans la réforme et le développement du système financier international; l'objectif est de pouvoir réunir les ressources financières requises pour mettre en œuvre des programmes de réduction de la pauvreté et de la faim, de mener à bien le développement économique et social et de protéger l'environnement. Tous ces éléments sont considérés comme des conditions indispensables à la mise en place d'un développement durable.

Le Président : Je donne à présent la parole à M. Iftekhar Ahmed Chowdhury, chef de la délégation du Bangladesh.

M. Chowdhury (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Ma délégation s'associe à la déclaration qui a été faite par le représentant de la Jamaïque au nom du Groupe

des 77 et de la Chine. Toutefois, je voudrais souligner les points suivants.

Le Bangladesh considère que, sur la voie des objectifs pour le développement, les pays en développement doivent être aux commandes. À notre sens, le développement ne saurait être réalisé qu'au sein de la matrice du pluralisme, de la démocratie, de la bonne gouvernance, de l'état de droit et de la justice entre les sexes. À cet effet, le Bangladesh a entrepris une série de réformes dans les secteurs politique et économique, y compris la déréglementation et la libéralisation dans tous les secteurs de l'économie.

Nous avons mis au service du développement nos propres ressources intellectuelles qui sont le produit de notre propre système de valeurs. Nous avons adopté des idées novatrices de source nationale telles que le microcrédit, l'éducation non scolaire pour les femmes et le « boisement social », et nous avons employé de manière ingénieuse les technologies d'information et de communications au service du développement. Notre situation macroéconomique stable est le résultat d'une combinaison de politiques monétaires et fiscales avisées.

Nous avons mis en œuvre notre document de stratégie pour la réduction de la pauvreté grâce à un large processus de consultations impliquant toutes les parties prenantes. Les équipes de pays des Nations Unies se sont concentrées sur les bilans communs de pays et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Le Gouvernement et la communauté des donateurs sont constamment engagés dans un dialogue dynamique, cela dans le but de procéder à des analyses spécifiques des questions de développement.

Le Bangladesh a réalisé des progrès considérables dans les secteurs socioéconomiques. En dépit des facteurs limitatifs intérieurs et extérieurs, notre produit intérieur brut a réalisé l'an dernier une croissance record de 6,27 %. Au fil des ans, les recettes fiscales ont grossi. Le ratio épargne/produit intérieur brut s'est accru. Les mouvements de fonds restent soutenus. Bien que le Bangladesh soit en bonne voie de réaliser certains des Objectifs du Millénaire pour le développement, nous reconnaissons qu'il nous reste un long chemin à parcourir. C'est particulièrement vrai pour le premier objectif.

Au nombre de 50, les pays les moins avancés (PMA) sont, semble-t-il, pris au piège du sous-développement, de la pauvreté et des faiblesses

structurelles. Ils restent marginalisés. Leurs exportations se heurtent aujourd'hui à nombre d'obstacles sur leurs principaux marchés, notamment à des barrières non tarifaires et autres mesures non tarifaires. Nous demandons instamment à la communauté internationale d'accorder à toutes les exportations provenant de tous les PMA un accès immédiat aux marchés, en franchise de droits et sans contingentement. Leurs exportations ne devraient pas être soumises à des conditions irréalistes concernant les règles d'origine. Il faudrait s'engager fermement à faciliter le mouvement des personnes physiques vers les pays développés au titre du mode 4 de l'Accord général sur le commerce des services.

Nous nous félicitons de la récente tendance à la hausse des décaissements de l'aide publique au développement (APD). Les nouveaux engagements, limités dans le temps, pris par l'Union européenne méritent des éloges. Nous demandons instamment à tous les pays développés qui ne l'ont pas encore fait d'atteindre l'objectif qui consiste à consacrer 0,7 % du produit national brut à l'APD. Comme cela a été réaffirmé à Monterrey et à Bruxelles, 0,2 % du produit national brut devrait être réservé aux PMA.

Des mesures urgentes sont nécessaires pour améliorer la qualité, la transparence et l'exercice des responsabilités en matière d'APD. Nous jugeons positive l'idée de concentrer des ressources additionnelles au début de toute période considérée grâce à la Facilité de financement internationale et à d'autres mécanismes novateurs. Toute aide future doit être accordée sans conditionnalités, sur la base de dons et ne pas être motivée par des raisons politiques. Notre expérience montre que l'aide la plus efficace peut être celle qui est fournie en tant qu'appui budgétaire direct aux projets de développement conçus au niveau national.

Les mesures actuelles d'allègement de la dette sont loin d'avoir été efficaces. L'encours de la dette de tous les PMA doit être annulé immédiatement. Cela permettrait de libérer des ressources qui font si cruellement défaut pour les investir dans le développement. Quelle que soit l'approche retenue pour renforcer l'allègement de la dette, elle doit viser à compléter l'assistance actuellement envisagée pour les PMA.

Les flux de capitaux privés ont un rôle important à jouer en s'ajoutant aux ressources nationales des pays

en développement, au transfert des technologies, à la création d'emplois et au renforcement de l'esprit d'entreprise. Actuellement, l'investissement étranger direct est la source la plus importante des flux de capitaux privés. Malheureusement, il se concentre sur les économies naissantes d'un petit nombre de ceux qui obtiennent les meilleurs résultats. Une part importante de l'investissement étranger direct devrait être réservée aux PMA, et la contribution positive de cet investissement à leur développement devrait être garantie.

Il reste nécessaire d'améliorer la compatibilité et la cohérence systémique entre commerce, dette extérieure et financement. L'architecture du système financier mondial doit être réformée pour renforcer l'harmonisation et la coordination. Des mesures concrètes devraient être prises pour assurer la participation accrue des pays en développement, dont les PMA, dans le processus de prise de décisions des institutions financières internationales.

Nous plaidons en faveur d'une structure internationale d'appui qui récompense bons résultats et réformes véritables. Il faudrait assurer la cohérence entre les organismes internationaux aux fins d'une meilleure coordination. Cela ne devrait ni accentuer ni renforcer les conditionnalités. La présente session et le prochain sommet de septembre sont des événements qui devraient stimuler le processus de développement. Nous devrions placer haut la barre car n'est-il pas dit qu'il faut « vouloir saisir plus qu'on ne peut étreindre; sinon, pourquoi le Ciel? »

Le Président : Je donne à présent la parole à M. Mohamed Bennouna, chef de la délégation du Maroc.

M. Bennouna (Maroc) : La délégation marocaine voudrait tout d'abord s'associer à la déclaration qui a été faite ici même par la Jamaïque au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Le Dialogue de haut niveau sur le financement du développement se tient cette année à la veille du Sommet de septembre et revêt une importance capitale puisqu'il est censé contribuer au succès de ce sommet. À cet effet, nous souhaitons que nos débats débouchent sur des recommandations concrètes.

Et dans ce sens nous estimons qu'il convient de réaffirmer le partenariat entre le Sud et le Nord, représenté par le Consensus de Monterrey. Il convient

d'approfondir même ce partenariat en prenant des décisions concrètes dans le cadre de l'approche holistique, consacrée à Monterrey, dans les domaines des finances, de la monnaie et du commerce. Il s'agira de prendre des décisions historiques, comme le Secrétaire général l'a dit en ouverture, afin de mobiliser le financement nécessaire et de donner espoir à la grande partie de la population dans le monde qui vit dans le besoin et dans la pauvreté.

À cet égard, nous appuyons l'établissement d'un calendrier pour la réalisation de l'objectif qui est de consacrer 0,7 % du revenu national brut à l'aide publique au développement d'ici l'an 2015. Nous nous félicitons que la majorité des pays développés se soit engagée à fixer un calendrier précis pour respecter cet engagement. Cette tendance incitera les autres pays développés à faire de même.

Nous estimons également que l'aide publique au développement doit être combinée avec l'allègement du fardeau de la dette. Nous soutenons donc l'accélération de la mise en œuvre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ) par le moyen d'une aide fournie intégralement sous forme de dons. Nous appuyons également les initiatives visant à atteindre un allègement substantiel de la dette pour l'ensemble des pays en développement.

En matière de commerce, nous estimons que seul un accès renforcé et prévisible aux marchés des pays développés pourrait injecter une nouvelle énergie et créer une nouvelle dynamique afin de réussir la croissance économique durable et d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. À cet égard, nous appelons les pays développés à ouvrir leurs marchés aux exportations des pays en développement et à garantir l'accès libre et sans quota à toutes les exportations des pays les moins avancés. Comme chacun le sait, mon pays a donné de son côté en offrant aux pays les moins avancés d'Afrique un accès libre et sans quota au marché marocain.

C'est l'occasion aussi pour nous de réitérer notre appui à la mise en place de la Facilité internationale de financement. Nous estimons que cette initiative pourrait mobiliser des ressources importantes pour le développement. De même, nous sommes d'avis que les propositions faites par le Groupe technique créé par la France et le Brésil sur cette question méritent d'être étudiées et approfondies. Nous appuyons à ce propos les projets pilotes initiés dans ce contexte.

L'institution, par exemple, d'un système de taxation mondiale pourrait permettre de générer des flux additionnels pour le financement du développement. Les efforts devraient donc se poursuivre en vue d'un consensus politique autour d'un système de taxation.

Au sujet maintenant de la gouvernance, il faut probablement réaménager le processus de décision dans les grandes institutions économiques internationales, ainsi que dans les institutions financières, de manière à associer et à responsabiliser les pays du Sud dans la régulation de la mondialisation. Il faut enfin veiller à la cohérence des politiques financières, monétaires et commerciales internationales avec les impératifs et les objectifs du développement.

Il est difficile dans un tel contexte de ne pas parler de l'Afrique, continent qui a des problèmes spécifiques et qui mérite une attention particulière et une réponse immédiate de la communauté internationale afin de répondre à ses besoins en matière de développement. La communauté internationale devra aider les pays africains à réaliser les objectifs du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Et pour ce faire, des mesures à effet immédiat et à long terme doivent être prises pour aider les pays africains dans la mise en place des infrastructures et des conditions nécessaires pour l'investissement et la promotion de l'entreprise privée. Le rapport de la Commission pour l'Afrique, présenté par le Royaume-Uni, contient des recommandations concrètes qu'il faudrait poursuivre plus avant.

La coopération Sud-Sud, avec les grandes opportunités de partenariat qu'elle comporte, est indispensable pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, comme d'ailleurs cela a été démontré récemment au sommet de Doha. Elle peut aussi déboucher sur une coopération triangulaire fructueuse à travers l'ouverture des marchés aux produits provenant des pays en développement, l'octroi de facilités financières et de garanties, ainsi que le transfert de technologies viables vers ces pays. Le système des Nations Unies et les donateurs devront faciliter et appuyer des mécanismes durables pour la promotion de la coopération Sud-Sud.

Quant aux pays en développement, ils ont la responsabilité d'accélérer les processus de réforme de leurs politiques économiques et d'instaurer un environnement favorable à l'essor du secteur privé et à l'investissement. Ils doivent également promouvoir la

bonne gouvernance, la primauté du droit et favoriser l'égalité des sexes dans le développement, ainsi que la participation de la société civile, des organisations non gouvernementales et des représentants du monde des affaires dans les processus décisionnels.

Tels sont d'une manière brève les axes qui pourront renforcer l'engagement de Monterrey en faveur d'un partenariat mondial entre le Sud et le Nord. Le sommet de septembre représente pour nous une occasion unique d'adopter des décisions que nous espérons historiques et de réaffirmer et d'approfondir le partenariat de Monterrey.

Le Président : Je donne la parole à S. E. M. Choi Young-jin, chef de la délégation de la République de Corée.

M. Choi Young-jin (République de Corée) (*parle en anglais*) : Le Dialogue de haut niveau de cette année nous a donné l'occasion non seulement d'examiner plus avant la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, mais aussi d'apporter des contributions cruciales en vue du sommet de septembre. À Monterrey, la communauté internationale s'est accordée sur les principes de responsabilités partagées et de partenariat mondial pour le développement, en vertu desquels les pays en développement auraient la responsabilité principale de leur propre développement, tandis que la communauté internationale aiderait à mettre en œuvre leurs stratégies de développement.

Je me félicite de l'évaluation de cette question faite par le Secrétaire général, et j'aimerais en évoquer brièvement quatre aspects que nous jugeons essentiels à la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et à d'autres objectifs de développement : mettre en valeur les ressources intérieures, fournir une aide publique au développement (APD) suffisante et efficace, promouvoir le commerce et renforcer la coopération régionale.

Pour utiliser au mieux les ressources financières intérieures, chaque pays en développement doit adopter une stratégie nationale de développement qui renforce la bonne gouvernance tout en appuyant une croissance économique dirigée par le secteur privé. Il est possible d'accroître de manière considérable le financement national en combinant une épargne intérieure accrue, une meilleure administration fiscale et une gestion publique plus transparente qui élargisse la participation du secteur public. L'expérience de mon pays en matière

de développement est la preuve du bien-fondé de ces approches.

Quant à l'aide publique au développement, la République de Corée reconnaît qu'elle vient appuyer et compléter de manière critique les ressources nationales. Nous sommes encouragés par le fait qu'au niveau mondial, l'APD a cessé sa tendance à la baisse et enregistré une augmentation nette au cours des trois années qui se sont écoulées depuis le Consensus de Monterrey. Toutefois, l'APD mondiale est encore en deçà de l'objectif convenu de 0,7 % du produit national brut des pays développés. Il y a donc encore beaucoup à faire. À cet égard, nous aimerions nous associer à tous ceux qui se sont félicités de la décision prise récemment par l'Union européenne de fixer la date cible de 2015 pour atteindre ce seuil de 0,7 %.

En tant que nouveau pays donateur, la République de Corée a intensifié ses efforts, tant pour accroître le volume de son aide publique au développement que pour améliorer ses politiques et ses procédures de mise en œuvre de l'APD. Nous alignant sur les efforts mondiaux, nous mettons au point des stratégies à moyen et à long termes en vue d'augmenter et d'améliorer encore davantage notre APD.

Nous nous félicitons des propositions et initiatives formulées récemment par quelques pays aux fins d'étudier des mécanismes de financement novateurs qui stabiliseraient le financement du développement, le rendant plus prévisible et permettant ainsi aux gouvernements des pays en développement de procéder à une planification plus efficace. En particulier, la recommandation du Secrétaire général de créer une facilité internationale de financement, mécanisme qui garantirait une source de financement stable et prévisible, mérite d'être soigneusement examinée. Des plans plus détaillés et plus concrets sont cependant nécessaires et nous suivrons de près le fonctionnement du projet.

Si l'APD est une source importante de financement du développement, l'aide ne peut à elle seule assurer, à long terme, un développement durable.

Notre propre expérience en matière de développement montre, comme celle de bien d'autres pays, que l'un des meilleurs moyens de soutenir la croissance des pays en développement et d'assurer un flux régulier de ressources en faveur de leur développement consiste à accroître les échanges internationaux. À cet égard, la République de Corée

approuve la recommandation du Secrétaire général selon laquelle l'examen du programme de travail de Doha concernant le développement devrait s'achever prochainement sur des résultats concrets. En outre, nous espérons que le sommet de septembre enverra un message éloquent à la veille de la conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, qui se tiendra à Hong Kong en décembre 2005.

Enfin, comme le Secrétaire général l'indique clairement dans son rapport, la coopération régionale sera nécessaire pour mettre en œuvre le Consensus de Monterrey. Pourvu qu'elle soit bien coordonnée, la coopération régionale est à même de compléter les actions entreprises à l'échelle nationale et mondiale pour atteindre les objectifs de développement.

La République de Corée a participé à plusieurs projets régionaux de coopération. Par exemple, l'an dernier, mon gouvernement a coparrainé avec l'ONU un atelier international sur les technologies de l'information en vue de former des spécialistes originaires des pays en développement de la région Asie-Pacifique. De plus, nous allons, ces cinq prochaines années, allouer 10 millions de dollars au Centre de formation dans les technologies de l'information et des communications pour le développement de l'Asie et du Pacifique, que la République de Corée va créer pour contribuer à réduire la fracture numérique à l'intérieur de la région Asie-Pacifique.

Pour terminer, permettez-moi de réaffirmer l'importance du processus de suivi du Consensus de Monterrey, ainsi que ses répercussions sur d'autres objectifs de développement, dont les Objectifs du Millénaire pour le développement. La République de Corée demeure résolue à partager son expérience en matière de développement avec les pays en développement et à s'associer à l'action mondiale en faveur de la hausse du financement du développement. Par ces efforts, nous espérons contribuer à la réalisation de l'objectif commun de prospérité.

Le Président : Je donne la parole à S. E. M. Fayssal Mekdad, chef de la délégation de la République arabe syrienne.

M. Mekdad (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : D'emblée, Monsieur le Président, le Gouvernement de la République arabe syrienne vous est profondément reconnaissant d'accorder à ce débat toute l'importance qu'il mérite en lui donnant un rang

prioritaire dans l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

Les suites données à la Conférence internationale sur le financement du développement sont cruciales pour la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Nous appuyons la déclaration faite par le représentant de la Jamaïque au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

La Syrie s'est véritablement transformée en atelier de travail dans les différents domaines du développement afin de favoriser sa prospérité économique et sociale et de concrétiser les aspirations de son peuple. À cet égard, la Syrie a été parmi les premiers États à présenter un rapport sur l'action menée en vue d'atteindre les OMD, en dépit des problèmes liés au fait que nous devons consacrer une bonne partie de nos ressources à la défense nationale et faire face à l'occupation de nos territoires par Israël.

Concernant le développement, la Syrie dépend largement de la mobilisation des ressources intérieures. À cet égard, nous pensons que le développement doit être viable et durable. Actuellement, nous élevons le niveau des investissements nationaux et mettons en œuvre des réformes structurelles productives, tandis que notre marché repose sur la concurrence. La Syrie accroît le niveau de sa production et optimise l'essor de ses ressources humaines à travers une réforme de l'éducation, la recherche et le développement et l'essor des secteurs tertiaire et secondaire. De plus, nous mettons l'accent sur le rôle de la société civile et des femmes dans le développement et sur la nécessité de permettre aux pauvres d'avoir accès au crédit et à l'investissement.

Concernant l'amélioration de l'efficacité de l'administration, notre projet est axé sur la primauté du droit, la transparence, la lutte contre la corruption et l'instauration d'un climat favorable à l'essor de la société civile. En outre, une législation a été adoptée afin d'exécuter les principaux projets de développement de notre pays, tandis que d'autres projets de loi similaires sont actuellement à l'examen. Les objectifs de notre plan concordent avec les OMD. Plusieurs lois ont été adoptées en vue d'améliorer le climat des investissements, d'attirer l'investissement étranger et d'aménager le régime fiscal.

Concernant le commerce international, je voudrais faire observer que, même si le Consensus de Monterrey souligne son rôle moteur dans le

développement, les problèmes rencontrés par certains acteurs empêchent de faire servir les dividendes du commerce international à financer le développement. À cet égard, nous nous associons aux appels que plusieurs États ont lancés à l'Organisation mondiale du commerce pour l'engager à faciliter l'accession des pays en développement.

Pour ce qui est de l'aide publique au développement, nous saluons la décision de l'Union européenne de faire passer sa contribution à 0,7 % du produit national brut. Nous prions instamment les États qui ne se sont toujours pas dotés d'un échéancier pour accroître leur aide publique au développement de le faire en vue d'atteindre les OMD d'ici à 2015.

Compte tenu du caractère urgent que revêt le développement sur le continent africain, la Syrie en a fait la priorité de son aide publique au développement. Nous nous félicitons de l'annulation de la dette des pays pauvres les plus endettés, mais pensons qu'aucune solution à long terme du problème de la dette des pays en développement ne saurait entraver l'investissement. Il faudra donc annuler la totalité de la dette des pays les moins avancés. L'annulation de la dette ne doit pas être liée à l'aide publique au développement. Nous saluons les efforts actuellement entrepris pour trouver des sources novatrices de financement du développement et nous engageons vivement l'ensemble des pays développés à adopter des mesures similaires à l'initiative du Brésil.

Trois ans après la Conférence de Monterrey, qu'a-t-on fait pour aider les pays en développement à prendre part au processus décisionnel? Nos accomplissements ne sont pas à la hauteur de nos aspirations et espérances. Nous devons redoubler d'efforts et faire preuve de volonté politique pour atteindre nos objectifs aussi vite que possible. Convaincus que chacun a le droit de tirer profit du développement, nous sommes tenus d'y accorder une attention particulière. Telle devrait être la priorité première de la réunion plénière de haut niveau de septembre si nous voulons créer un système mondial plus équitable et plus juste pour le profit de tous les habitants de la planète.

Le Président : Je donne la parole à S. E. M^{me} Carmen María Gallardo Hernández, chef de la délégation d'El Salvador.

M^{me} Gallardo Hernández (El Salvador) (*parle en espagnol*) : Qu'il me soit permis d'exprimer la

reconnaissance du Gouvernement salvadorien pour l'organisation de ce Dialogue de haut niveau sur le financement du développement. Nous sommes venus ici réaffirmer notre volonté d'accélérer nos efforts nationaux en vue de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et redire qu'il est urgent de concrétiser les engagements que nos dirigeants mondiaux ont pris au sein des conférences et sommets internationaux.

Le Consensus de Monterrey – la vision commune qui nous rassemble aujourd'hui – constitue un cadre de référence international destiné à nous permettre d'œuvrer plus efficacement de concert, entre donateurs et pays en développement, afin de réduire la pauvreté. Nous nous devons, néanmoins, de signaler que les pays en développement continuent de se heurter à certains obstacles, qui rendent difficile leur propre développement durable.

Le Consensus de Monterrey est très clair à cet égard : il rappelle la nécessité de mettre en place les conditions nécessaires à une nouvelle réforme internationale du commerce, de repenser la politique des donateurs, de favoriser la bonne gouvernance, ainsi que de mobiliser des ressources, au niveau du secteur privé comme de l'ensemble de la société civile. Séparément, les pays ne pourront pas trouver de solutions durables. Il convient, par conséquent, d'harmoniser la coopération et l'assistance technique et financière dans le cadre d'un même effort, en s'appuyant parallèlement sur l'accompagnement des organisations financières multilatérales.

La mise en œuvre du Consensus de Monterrey comprend la nécessité impérieuse d'honorer les engagements contractés par les pays développés, parmi lesquels il convient de rappeler l'aide publique au développement, l'encouragement du libre-échange et de l'investissement, une gestion améliorée et plus viable de la dette et la définition de mesures novatrices de financement du développement.

Les objectifs nationaux de développement constituent une priorité du Gouvernement salvadorien. Nous sommes convaincus de ce que la mobilisation des ressources financières nationales pour le développement implique la mobilisation de ressources d'origine publique mais aussi d'origine privée. À cet égard, le renforcement institutionnel joue un rôle déterminant en permettant de consolider la démocratie

et de donner aux citoyens confiance en leur Gouvernement respectif.

En vue de progresser dans la réalisation des Objectifs que nous nous sommes fixés dans la Déclaration du Millénaire, le Gouvernement salvadorien est résolu à promouvoir et faciliter la création d'emplois productifs par la création de nouvelles entreprises. Quant au microcrédit et à l'octroi de crédits aux petites et moyennes entreprises, des efforts sont en cours pour étendre ces services aux régions les plus pauvres du pays. Je voudrais également préciser que notre appui aux autorités locales pour les activités de développement décentralisées a été porté à 7 % de notre budget national.

En ce qui concerne la mobilisation de ressources financières internationales pour le développement, nous considérons qu'il est fondamental d'attirer les courants internationaux de capitaux privés, en particulier les investissements étrangers directs, en complément des activités nationales et internationales pour le développement. Pour que le commerce international joue le rôle de développement attendu, il faut que les avantages en soient partagés par tous. Cela implique la volonté politique voulue pour négocier des accords multilatéraux comportant des stratégies à long terme et ouvrant la voie à de nouveaux mécanismes de financement. Nous voulons croire que les négociations du cycle de Doha seront menées à bien en 2006. Cette vision à long terme est nécessaire quand il s'agit d'investissements en matière d'éducation, de santé et de migration.

Nous devons souligner l'importance que revêt pour mon pays un système de commerce multilatéral juste et équitable, reposant sur des normes prévisibles et non discriminatoires. Nos aspirations légitimes en matière de développement, tout comme celles des autres petits pays vulnérables, tournent autour d'une amélioration de la productivité, d'une augmentation des débouchés productifs et d'une meilleure rémunération. Le Gouvernement salvadorien réitère, à cet égard, sa préoccupation face à la situation des pays à revenu intermédiaire, lesquels sont fréquemment exclus de l'aide publique au développement. À notre sens, les pays à revenu intermédiaire doivent devenir de véritables partenaires commerciaux des pays développés et des alliés stratégiques dans la lutte contre la pauvreté. L'ouverture des marchés des économies développées est certainement un moyen

important de parvenir à un meilleur équilibre international dans les relations commerciales multilatérales. La coopération internationale dans les domaines techniques et financiers est essentielle, nous en sommes convaincus, au développement des pays à revenu intermédiaire.

Quant aux envois de fonds aux familles, le Gouvernement salvadorien estime qu'ils constituent un facteur précieux de développement. On sait qu'ils dépassent dans le monde l'aide publique au développement, mais il importe de rappeler qu'un pays bénéficiaire de ces envois de fonds ne peut pour autant se passer de la coopération internationale. Ces envois de fonds représentent un nouveau système de mobilisation des ressources financières. Il est nécessaire, cependant, d'engager un processus de sensibilisation du public, avec la participation des communautés locales, pour veiller à ce que ces envois de fonds ne se limitent pas à la consommation des familles. Nous réitérons, à cet égard, notre ferme soutien à l'inscription de la question des migrations au nombre des priorités de l'ordre du jour des Nations Unies au XXI^e siècle, et notamment du Dialogue de haut niveau qui se tiendra en 2006.

La nouvelle architecture financière internationale appelée de leurs vœux par tous les pays en développement doit permettre d'instaurer une meilleure cohérence dans la gestion des systèmes monétaires et financiers multilatéraux. Elle doit également permettre une meilleure transparence et une plus grande participation des pays en développement. El Salvador salue l'initiative de l'Algérie, de l'Allemagne, du Brésil, du Chili, de l'Espagne et de la France en vue d'intensifier les efforts de lutte contre la faim et la pauvreté.

Pour terminer, je voudrais réitérer la volonté politique du Gouvernement salvadorien de poursuivre dans la voie du développement. Dans le Consensus de Monterrey, nous avons défini un certain nombre d'outils précieux que nous avons désormais intégrés à nos efforts nationaux.

Le Président : Je donne à présent la parole au représentant de la Roumanie.

M. Motoc (Roumanie) (*parle en anglais*) : La Roumanie s'associe à la déclaration qui a été prononcée au nom de l'Union européenne. Je me bornerai, par conséquent, à quelques observations supplémentaires dans les limites du temps imparti.

Le maintien de la paix mondiale repose, dans une grande mesure, sur la solidarité et l'état de droit. C'est cette philosophie de base qui a sous-tendu le Sommet du Millénaire et qui reste la clef d'une réforme réussie du processus actuel des Nations Unies.

C'est en pays bénéficiaire de l'aide au développement mais en même temps instigateur sur son sol de réformes économiques ambitieuses que la Roumanie a participé à la Conférence de Monterrey et qu'elle a souscrit au Consensus qui y a été élaboré. Devenue depuis peu pays donateur, la Roumanie compte, dans les prochaines années, accroître son niveau de coopération au développement avec les pays en développement et les pays en transition. En tant que pays candidat à l'adhésion à l'Union européenne, nous allons assumer de nouvelles responsabilités dans le domaine du développement. La coopération au développement devient partie intégrante de notre politique étrangère. À cet égard, l'ONU est au cœur de nos préoccupations s'agissant de mettre sur pied et de mettre en œuvre cette politique. Nous poursuivrons également notre assistance technique sur une base bilatérale.

Alors que nous engageons le dernier volet des préparatifs de la réforme des Nations Unies -- qui, si elle est réalisée dans le cadre du schéma ambitieux actuel, contribuera également à changer notablement la façon dont nous procédons sur la scène internationale - - il nous semble qu'il faut consacrer une attention accrue et mieux ciblée au phénomène des nouveaux pays donateurs. La raison en est, premièrement, que cette prise en compte devrait normalement permettre de multiplier et de renforcer les chances d'atteindre les objectifs en matière d'aide au développement et finalement de raccourcir à l'avenir, à moyen et à long terme, les délais de réalisation des nouveaux objectifs de développement.

Deuxièmement et surtout, l'expérience du passage du statut de bénéficiaire au statut de donateur tout en menant des réformes structurelles n'a pas été sans difficulté. A posteriori, certaines mesures auraient probablement pu être mises en œuvre différemment. Quoi qu'il en soit, cette richesse d'expérience, si récente soit-elle, peut facilement être partagée avec les parties intéressées et engendrer ainsi une dynamique positive.

C'est en tout cas vrai pour les pays d'Europe centrale et orientale qui sont devenus ou sont en passe

de devenir membres de l'Union européenne. Toutefois, leur expérience est loin d'épuiser l'importance du phénomène des nouveaux donateurs. De nombreux autres pays, en effet, sont récemment devenus à la fois bénéficiaires et prestataires d'une aide, parfois en proportions égales ou analogues. Nous devons tenir compte de ces évolutions et ce le plus pragmatiquement et concrètement possible.

Les nouveaux donateurs de notre région du monde souhaitent vivement atteindre les objectifs ambitieux fixés par l'Union européenne en matière d'aide publique au développement. Toutefois, nous devons rester réalistes et tenir compte des différentes dynamiques en jeu en la matière. Pour sa part, la Roumanie aimerait répondre à ses propres engagements ainsi qu'aux attentes de sa population. Nous sommes prêts à assumer nos responsabilités pour la réalisation d'objectifs viables et à notre portée. La Roumanie a eu cinq années consécutives de croissance économique constante à plus de 4,5 % par an, avec un maximum de 8,3 % en 2004, et des prévisions tout aussi encourageantes pour 2005, mais il nous reste encore beaucoup à faire.

Nous sommes convaincus qu'entrer dans l'Union européenne -- le plus grand donateur au monde d'aide au développement et le principal contributeur aux programmes d'aide aux échanges commerciaux multilatéraux -- se révélera être une inestimable expérience d'apprentissage par la pratique. Nous sommes conscients que pour accroître l'efficacité de la coopération en faveur du développement il faut répondre adéquatement aux besoins des partenaires, simplifier les procédures opérationnelles et renforcer la coordination. La Roumanie devra d'emblée consacrer des ressources, inévitablement limitées, à la coopération en faveur du développement de manière à maximiser leur impact. Il faut investir intelligemment de manière à renforcer les liens précieux de coopération et d'amitié qui existent avec de nombreux partenaires à travers le monde, en particulier dans les domaines liés à l'éducation, à la formation et au développement des ressources humaines, tant pour nous que pour les bénéficiaires intéressés par la mise en place des éléments principaux du moteur du développement.

Le Président : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Roble Olhaye, Président de la délégation de Djibouti.

M. Olhaye (Djibouti) (*parle en anglais*) : Nous sommes réunis ici aujourd'hui pour le deuxième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement, afin de faire le point sur l'ensemble impressionnant des efforts déployés et des enseignements acquis depuis l'historique Conférence internationale sur le financement du développement, qui s'est tenue en mars 2002 à Monterrey (Mexique). Le texte issu de la Conférence, le Consensus de Monterrey, a depuis lors incité toutes les parties prenantes à suivre passionnément son application et à examiner constamment les questions relatives à la mobilisation des ressources pour le financement du développement et l'élimination de la pauvreté.

Le Bureau du financement du développement, du Département des affaires économiques et sociales, a pris part de manière continue à l'organisation d'ateliers et de consultations des différentes parties prenantes, notamment le secteur privé et la société civile, en vue de promouvoir les meilleures pratiques et d'échanger des informations sur la mise en œuvre des engagements pris et des accords conclus à Monterrey.

Ces deux dernières années, le Bureau du financement du développement a lancé une série de consultations entre les différentes parties prenantes et les principales entités de la société civile et du secteur privé qui participent étroitement au processus de financement du développement. Le Consensus de Monterrey a non seulement reconnu qu'une augmentation des flux financiers est essentielle, mais il a également souligné l'importance de demeurer fermement déterminés – aux niveaux national, régional et international – afin d'assurer le suivi adéquat de la mise en œuvre des accords et des engagements. À cet égard, il est opportun de souligner les dimensions régionale et interrégionale du suivi, comme le prouve clairement la diversité des activités entreprises par les banques de développement régionale et par les commissions économiques régionales, en coopération avec les partenaires pertinentes.

Tout au long de cette activité, il nous est continuellement rappelé que la responsabilité première de mettre en œuvre des politiques économiques judicieuses et de veiller à la bonne gouvernance et au respect de l'état de droit incombe aux pays en développement. De même, il est reconnu que les pays développés jouent un rôle essentiel en appuyant les efforts des pays en développement pour réaliser les objectifs convenus par la communauté internationale.

Il est utile de noter que l'analyse et les évaluations réalisées par les commissions régionales ont jeté la lumière sur le fait que, parmi les pays en développement, la Chine et l'Inde sont eux qui ont enregistré les plus grandes améliorations et les plus hauts revenus par habitant, bien que dans la plupart des régions et dans d'autres pays, il y ait de très grandes inégalités de performance et des résultats souvent décevants.

Selon le rapport annexé à la note du Secrétaire général intitulée « Mise en œuvre du Consensus de Monterrey : une perspective régionale » (A/59/826), l'investissement étranger direct est resté concentré géographiquement, certaines régions connaissent une baisse régulière et d'autres peinent pour attirer de nouveaux investissements de meilleure qualité. Il est possible que l'Afrique, en particulier, ne montre qu'une augmentation modeste dans ses flux d'investissement étranger direct; mais, encore une fois, ces investissements restent principalement concentrés sur certaines sous-régions et certains secteurs. Cependant, le rapport indique que la plupart des pays les moins avancés ont encore pris du retard quant à la croissance réelle du produit national brut (PNB). Ainsi, l'Afrique subsaharienne, en particulier, est à la traîne en ce qui concerne la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, le nombre de personnes qui vivent dans la misère en Afrique ayant augmenté d'environ 40 % au cours de la dernière décennie.

Le Consensus de Monterrey décrit les échanges commerciaux comme la plus importante source extérieure de financement du développement. Pourtant, comme l'explique clairement le rapport que je viens de mentionner, la participation de nombreux pays en développement aux échanges internationaux est négligeable. Par exemple, en 2002, la part des 50 pays les moins avancés ne représentait que 0,6 % du commerce mondial. La situation tragique des pays en développement les plus pauvres dans le contexte des négociations commerciales internationales exige un examen urgent. Par conséquent, une avancée dans le cycle de négociations commerciales de Doha en faveur des pays en développement est essentielle, en accordant une attention toute particulière à la protection de l'agriculture et aux subventions agricoles et à l'élimination de la progressivité des droits, qui freine le processus d'ajout de valeur par l'industrialisation.

Le rapport que j'ai mentionné souligne également deux questions fondamentales qui doivent être réglées afin d'assurer la croissance économique et la réduction de la pauvreté dans les pays en développement : l'amélioration de l'accès aux marchés et des termes de l'échange pour les pays en développement, une attention particulière étant accordée aux besoins des plus pauvres d'entre eux; et l'amélioration de la compétitivité de l'offre pour les exportations des pays à faible revenu grâce à l'augmentation des investissements dans le développement des infrastructures, la facilitation du commerce et la mise en valeur des ressources humaines.

De toute évidence, comme cela a été convenu dans l'Accord-cadre du programme de Doha pour le développement d'août 2004, les subventions à l'exportation devraient être complètement éliminées. Nous attendons avec intérêt l'achèvement du cycle de négociations de Doha d'ici à 2006, à la suite de l'issue fructueuse, espérons-le, de la sixième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui se tiendra en décembre à Hong Kong.

Il est maintenant communément admis que de nombreux pays pauvres en développement ne réaliseront pas les Objectifs du Millénaire pour le développement à moins d'un accroissement important de l'aide publique au développement (APD), sur les plans tant quantitatif que qualitatif. En outre, chaque pays en développement doit élaborer sa propre stratégie nationale de développement en réponse à ses besoins, sa situation et ses priorités particuliers, notamment en mobilisant ses ressources nationales, en renforçant la gouvernance, en luttant contre la corruption, en réaffectant les revenus gouvernementaux, en augmentant l'épargne nationale et en facilitant l'investissement dans le secteur privé.

La réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement exigera que davantage de pays développés tiennent leur engagement d'atteindre l'objectif-cible de 0,7 % de leur PNB. Comme nous le savons tous, seuls quelques pays ont été constants dans leurs efforts visant à atteindre cet objectif. Il est par conséquent encourageant d'apprendre les dernières initiatives prises par l'Union européenne, par les ministres des finances du Groupe des Huit et par un certain nombre de pays développés, visant à accorder un allègement important de la dette, à doubler l'aide à l'Afrique et à élargir l'accès du continent aux échanges commerciaux.

Nous nous félicitons également des innovations, telles que la suggestion d'une Facilité de financement internationale, qui fournirait des fonds en échange d'une promesse d'aide à venir, et de taxes sur les billets d'avion et les achats de devises étrangères, que ce soit à titre obligatoire ou volontaire. Il est impératif que la communauté internationale reste ouverte aux suggestions et aux propositions de financement.

Comme le souligne le Secrétaire général dans son rapport intitulé « Dans une liberté plus grande : développement, sécurité et respect des droits de l'homme pour tous » (A/59/2005), et comme le confirme le rapport *Projet Objectifs du Millénaire des Nations Unies* dirigé par le Professeur Jeffrey Sachs, le monde est à même – ou a la capacité – de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement, et toutes les conditions sont en place pour ce faire. Il ne s'agit pas par conséquent d'une question de capacité, mais de volonté, à une époque d'abondance mondiale où nous n'avons qu'à libérer quelques ressources supplémentaires au service de toute l'humanité.

Réaliser les objectifs de développement agréés au niveau international exige un nouveau partenariat entre les pays développés et les pays en développement. En ce qui concerne l'Afrique, le Premier Ministre britannique a récemment noté que le nouveau partenariat doit être un partenariat qui va au-delà de la vieille relation entre donateur et bénéficiaire. Il a dit qu'il ne peut y avoir ni excuse, ni défense, ni justification pour le sort tragique de millions d'êtres humains en Afrique aujourd'hui.

Comme l'a noté le rapport sur le *Projet Objectifs du Millénaire*, un facteur qui entrave la croissance est la qualité de l'aide financière apportée; il y est indiqué que l'aide bilatérale est souvent de médiocre qualité, imprévisible, qu'elle ne vise pas les investissements à long terme et qu'elle est motivée par les objectifs propres à chaque donateur au lieu d'être coordonnée pour appuyer un plan national.

Le problème n'est pas tant l'aide en elle-même, mais plutôt les modalités et le moment de sa fourniture, les pays destinataires et son volume.

Pour terminer, je dirais que le financement du développement est un élément clef d'un vaste tableau. Il ne fait aucun doute que le financement est de la plus grande importance pour des questions telles que l'épidémie de sida, les services sociaux, la bonne gouvernance, la croissance économique, le règlement

des conflits, pour n'en citer que quelques-unes, qui doivent toutes être traitées simultanément. Le moment d'agir est venu. Assez de bonnes intentions et de grandes déclarations. Comme l'a récemment dit le représentant permanent d'un pays développé, « il nous faut plus qu'une dynamique, il faut des résultats ». Heureusement, nous constatons que les dirigeants s'avancent et prennent des mesures audacieuses. Nous nous sentons encouragés et nous avons une certitude relative que cette fois-ci l'action et les résultats sont en route.

Le Président : Je donne la parole à S. E. M. Munir Akram, chef de la délégation du Pakistan.

M. Akram (Pakistan) (parle en anglais) : Le débat que nous tenons sur la mise en œuvre du Consensus de Monterrey sur le financement du développement est un débat important et opportun pour garantir la réussite de la session de haut niveau qui se tiendra en septembre. Le sommet de septembre ne pourra être couronné de succès que si nos dirigeants parviennent à se mettre d'accord sur un plan de mesures concrètes et spécifiques pour atteindre les objectifs de développement déjà convenus.

Le Président du Groupe des 77 et la Chine, le Ministre d'État de la Jamaïque, a identifié les principaux éléments et les mesures spécifiques que les pays en développement jugent être les composantes essentielles d'une feuille de route pour atteindre les objectifs de développement arrêtés au niveau international.

La première de celles-ci réside en des politiques nationales sensées et d'une bonne gouvernance. De bonnes politiques peuvent inverser la tendance même pour les économies les plus à la traîne. Au Pakistan, nous sommes parvenus en quatre ans, avec des politiques sensées, à stabiliser la macroéconomie et à accélérer le taux de croissance, qui a atteint 8,4 % cette année – l'un des plus élevés d'Asie –, dans pratiquement tous les secteurs de l'économie : industrie manufacturière, agriculture, énergie, services et technologie de l'information. Grâce aux espoirs de paix réalistes qui existent aujourd'hui dans notre région, nous allons nous efforcer de maintenir cette dynamique positive et établir des partenariats économiques étroits avec la Chine, l'Asie du Sud, l'Asie centrale et l'Asie de l'Est et de l'Ouest, y compris la région du Golfe, en plus de nos partenariats avec des pays développés.

Deuxièmement, le développement ne peut se produire sans un financement adéquat. Le développement restera difficile dans les pays en développement tant qu'il y aura une sortie nette de ressources de ces pays en direction des pays développés. Ce flux net s'est élevé à 312 milliards de dollars en 2004. Il faut inverser la tendance pour qu'il y ait une entrée nette de ressources. Le moyen le plus rapide pour y parvenir est un allègement et une annulation de la dette, pour des montants significatifs qui témoignent d'une réelle générosité.

Il est grand temps de trouver des moyens de financement novateurs. Les flux générés par des mécanismes novateurs doivent s'ajouter aux autres et venir en complément des flux existants, y compris l'investissement étranger direct.

La plupart des pays en développement continuent d'avoir besoin d'une aide financière externe pour relever directement les défis de l'élimination de la pauvreté, de la création d'infrastructures, du renforcement des compétences, et de la mise en place de capacités de production et d'échanges. Nous nous félicitons de la déclaration du Groupe des Huit en faveur d'une annulation de la dette, d'engagements, à observer dans certains délais, d'accroître l'aide publique au développement, et d'efforts en vue de trouver des sources de financement supplémentaires et novatrices. Bien entendu, les véritables conséquences dépendront de la manière dont ces projets seront mis en œuvre. Les flux d'investissement étranger direct peuvent être encouragés, et doivent l'être. Le sommet de septembre devrait appuyer des mesures nationales et internationales visant à orienter l'investissement étranger direct vers les pays à faible revenu, par des moyens tels que des systèmes de garantie des investissements, des incitations fiscales ou autres, une révision du barème d'évaluation du risque et d'autres arrangements semblables.

Troisièmement, un système commercial international ouvert et équitable est un élément indispensable à la croissance économique et au développement à long terme. Lors du sommet de septembre à New York nous devons identifier les objectifs de développement du cycle de Doha et entreprendre de les atteindre, y compris par des mesures pouvant apporter des avantages immédiats aux pays en développement, même avant la fin de la série de négociations. Ces mesures immédiates devraient comprendre un accord sur une date limite pour

l'élimination des subventions aux exportations agricoles, l'engagement d'éliminer les crêtes tarifaires et la hausse des tarifs douaniers, un moratoire sur les mesures antidumping à l'encontre des pays pauvres, la fin des normes abusives utilisées à des fins protectionnistes et le lancement d'un réexamen du droit de la propriété intellectuelle. Nous devons aussi prendre des mesures d'accompagnement pour stabiliser les prix des produits de base, renforcer les capacités commerciales dans les pays les plus pauvres et aborder le problème de plus en plus grave et délicat des migrations internationales

Quatrièmement, nous devons redoubler nos efforts pour faciliter l'accès des pays en développement à la haute technologie par un examen des régimes internationaux en vigueur et en veillant à ce que des dépenses de recherche-développement plus importantes soient consacrées à des questions prioritaires pour les pays en développement.

Enfin, outre la bonne gouvernance au niveau national, il nous faut une bonne gouvernance au niveau mondial. Ceci implique que l'on introduise une exigence d'équité dans l'élaboration des politiques internationales, y compris au Fonds monétaire international, à l'Organisation mondiale du commerce et à la Banque des règlements internationaux. Dans ce contexte, l'Organisation des Nations Unies – le bras politique du système économique mondial – doit disposer des moyens pratiques de promouvoir une bonne gouvernance aussi entendu au niveau mondial.

En plus des mesures que j'ai présentées dans un document sur la réforme du Conseil économique et social, que j'ai transmis au Président de l'Assemblée générale, j'aimerais proposer que le Conseil économique et social organise une réunion ministérielle annuelle pour examiner la mise en œuvre des objectifs de développement convenus au niveau international à la fois par les pays en développement et les pays développés.

La réforme et la revitalisation de l'ONU que nous appelons de nos vœux resteront vides de sens tant que la pauvreté endémique, la faim et les maladies menaceront bon nombre de nos nations, et tant que le monde restera si généralement inégal et même, dans bien des cas, injuste envers les pauvres et les démunis. Le sommet de septembre doit agir résolument pour corriger ces injustices et surmonter la souffrance et les

privations qu'endurent la majorité des peuples du monde.

Le Président : Conformément à la résolution 3208 (XXIX) de l'Assemblée générale, en date du 11 octobre 1974, je donne maintenant la parole au chef de la délégation d'observation de la Communauté européenne, S. E. M. Louis Michel.

M. Michel (Communauté européenne) : Je suis particulièrement heureux de pouvoir m'adresser à l'Assemblée générale aujourd'hui sur la question critique du financement du développement et le suivi du Consensus de Monterrey. Le Consensus de Monterrey a pour la première fois institué le partenariat global pour le développement. C'est une condition indispensable pour éradiquer la pauvreté. Des progrès ont été enregistrés, mais ils demeurent insuffisants. Le rapport du Secrétaire général (A/59/822) l'a clairement démontré. Ce n'est pas acceptable humainement. Ce n'est pas acceptable politiquement.

Face aux défis d'une pauvreté persistante, face à une mondialisation mal encadrée qui laisse des pans entiers de la population et de nombreux pays dans le dénuement, un changement radical est nécessaire. D'abord par solidarité, mais aussi pour des raisons de sécurité et de stabilité.

Je suis bien sûr de ceux qui pensent que la responsabilité principale incombe aux pays en développement eux-mêmes. Ils doivent adopter et mettre en œuvre des stratégies nationales ambitieuses, volontaristes, et je dirais même audacieuses, de lutte contre la pauvreté. Ils doivent s'approprier entièrement le processus de développement. Ils ne peuvent le faire qu'en s'imposant des exigences de gouvernance efficace et intègre.

Nous ne pourrons jamais faire à la place de nos partenaires ce qu'ils peuvent faire mieux eux-mêmes. Mais ceci étant dit, cela ne doit pas non plus permettre à la communauté internationale de se soustraire à sa responsabilité.

La communauté internationale doit accompagner ce processus. Nous devons faire plus. Nous devons faire mieux. Nous devons faire plus vite.

La Commission européenne a convaincu le Conseil européen de s'inscrire dans cette dynamique. Les 25 États de l'Union se sont accordés sur une proposition d'augmentation de leur budget d'aide. Cela représentera 20 milliards d'euros de plus à l'horizon

2010. L'Union était déjà largement le premier donateur d'aide mondial, comme elle est aussi le plus grand partenaire commercial des pays pauvres. Par les décisions prises, elle entend prendre totalement ses responsabilités et consolider son leadership pour le développement. Nous avons pris des engagements à Monterrey pour 2006. Ces engagements seront respectés et même dépassés. Nous nous sommes fixés un calendrier nouveau et des cibles précises pour atteindre 0,7 % en 2015.

Les sources innovatrices de capitaux doivent également contribuer à l'effort de développement global. L'Union européenne soutient l'initiative d'un prélèvement volontaire de solidarité sur les billets d'avion. Nous espérons rallier à cette mesure le plus grand nombre. La Commission européenne, quant à elle, étudie aussi la possibilité d'utiliser le produit des amendes antitrust, prélevées par la Commission, comme contribution additionnelle au budget du développement.

Mais, au-delà des questions de volume, l'amélioration de la qualité et de l'efficacité de l'aide constitue un autre défi. Nous devons mettre en œuvre sérieusement nos discours politiques sur l'appropriation, le partenariat, l'alignement sur les processus nationaux, les approches fondées sur les résultats. La décision du Conseil des ministres en mai répond à ces exigences par des solutions concrètes en termes d'harmonisation, de complémentarité et de véritable répartition du travail.

Nous ne pouvons plus continuer à absorber le temps et l'énergie des gouvernements et des administrations de nos partenaires de développement. Nous devons cesser de multiplier des exigences administratives très souvent déconnectées des réalités. À cet égard, l'aide budgétaire, qui est le symbole de l'appropriation par les partenaires de leur propre développement et permet de couvrir les coûts récurrents tels que le salaire des enseignants, par exemple, ou des infirmières, est sans doute, dans tous les pays où elle est possible, l'instrument le plus efficace et le mieux adapté. L'Union la renforcera. En même temps, elle s'efforcera de la rendre plus prévisible et moins volatile. On pourrait par exemple aller vers un engagement sur quatre ou cinq ans, ce qui permettrait aux gouvernements d'être beaucoup plus prévisibles.

D'autres politiques internes – commerce, agriculture, environnement, recherche – peuvent

apporter une contribution non négligeable au développement. L'Union a pris un engagement politique de cohérence pour le développement. Cela signifie deux choses : assurer que les mesures et actions prises au plan interne de l'Union ne minent pas les efforts vers les Objectifs du Millénaire pour le développement et trouver les synergies appropriées de telle sorte que ces politiques puissent apporter une plus-value additionnelle pour le développement.

Enfin, l'Union européenne engagera une politique volontariste sur l'Afrique, et en particulier sur l'Afrique subsaharienne. Le retard y est considérable. La misère insupportable. L'Union a considéré fondamental de consacrer au moins 50 % de l'accroissement de son aide publique en faveur du continent. Elle va accentuer ses efforts sur trois plans : le plan politique pour appuyer l'Union africaine et les organisations régionales et renforcer la gouvernance; le plan économique en finançant les grands réseaux transafricains de communication, les infrastructures dorsales, par exemple comme les autoroutes, les routes, les voies de chemin de fer, mais aussi les infrastructures de désenclavement qui permettront de venir se greffer sur ces grands réseaux transafricains de communication; le plan social dans un but d'équité et de cohésion sociale à travers une amélioration de l'accès aux services de base.

Toute la communauté des bailleurs doit tenir ses promesses. Nous avons besoin du respect des promesses faites par tous les donateurs pour tenir les engagements liés au développement. Cela a été convenu à Monterrey. Pour améliorer la qualité de notre aide, nous devons améliorer la coordination de cette aide. Nous devons répartir le travail pour focaliser nos énergies dans les secteurs dans lesquels chacun de nous a une plus-value à offrir.

L'Europe a pris ses responsabilités pour que le sommet de New York en septembre soit ambitieux et porteur de changements. L'Union européenne invite les autres acteurs de la communauté internationale des donateurs à être aussi positifs, aussi déterminés et aussi ambitieux. Le développement ne se limite pas à une mobilisation exceptionnelle pour récolter des fonds quand on ne peut pas faire autrement et quand les médias surfent sur l'émotion des peuples. Le développement, c'est un devoir constant de liberté et c'est user de cette liberté en tant qu'acteur engagé et patriote du monde.

C'est Nelson Mandela qui le disait:

« ... Éradiquer la pauvreté n'est pas un geste de charité, c'est un acte de justice. C'est la protection d'un droit fondamental, le droit à la dignité et à une vie décente. Tant que la pauvreté existera, il n'y aura pas de véritable liberté ».

La séance est levée à 13 h 10.